

**MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU MASTER 2,
MANAGEMENT DES ENTREPRISES & ORGANISATIONS**

Option : Management des crises et Actions Humanitaires

**Analyse de la contribution des organisations locales à l'insertion socio-économiques des victimes (personnes déplacées internes) de la crise sécuritaire dans la commune de Dori :
Cas de l'Union Fraternelle des Croyants (UFC) de Dori**



Présenté et soutenu publiquement le 11/02/2023 par

Ouamtinga KAGAMBEGA

Travaux dirigés par : François Paul RAMDE

*Coordonnateur De l'Union Fraternelle
des Croyants (UFC-Dori)*

Jury d'évaluation du stage :

Président :

Dr Tazen FOWE

Correcteurs 1 :

Dr. Joseph WETHE

Correcteur 2 :

M. Moumini OUEDRAOGO

Promotion [2020/2022]

DEDICACE

Je dédie entière ce travail à ma mère.

Remerciements

Qu'il nous soit permis de traduire sincèrement notre gratitude aux distinguées autorités administratives ainsi qu'aux personnes ressources qui seront citées ci-dessous dont les contributions nous ont permis de parachever la partie théorique de la présente formation au sein de la Fondation 2iE, mais également la phase pratique sur le terrain, pour la rédaction du mémoire. Il s'agit de :

- ✚ Monsieur François Paul RAMDE, Coordonnateur de l'ONG Union Fraternelle des Croyants de Dori (UFC-Dori), maître de stage qui, malgré son agenda très chargé, a su trouver du temps pour nous encadrer tout au long du stage ;
- ✚ **Professeur El Hadji Bamba DIAW** le Directeur Général de la Fondation 2iE, pour nous avoir accepté dans son institution ;
- ✚ Pr. Mahamadou KOITA, Directeur des enseignements et des Affaires Académiques de la Fondation 2iE pour l'appui-conseil à notre égard ;
- ✚ Madame Sylvie OUEDRAOGO/KIENOU, Coordonnatrice de la formation en ligne à la Fondation 2iE pour ses conseils, ses orientations et son assistance durant notre formation ;
- ✚ Monsieur Sita DIALLO, Responsable du volet développement communautaire de l'UFC, qui a été notre porte d'entrée dans l'organisation (UFC) pour le stage ;
- ✚ Monsieur Moussa SIMPORE, chef du service administratif et financier de l'UFC pour la participation à la collecte de données ;
- ✚ Messieurs Salam Lazare OUEDRAOGO et Salam BANCE, animateurs UFC pour la facilitation de la collecte des données au niveau des PDI ;
- ✚ Monsieur Moussa Issa Moussa SAWADOGO, Représentant des PDI qui a assuré la mobilisation des PDI pour la collecte des données ;
- ✚ Toutes les PDI de Petit Paris, Yanrala et Wendou (quartiers de Dori) qui, malgré les moments difficiles traversés ont pris part à l'enquête ;
- ✚ Monsieur Patrick PARE, Chef du service en charge du dénombrement de la Direction régionale en charge de l'Action Humanitaire du Sahel à Dori, pour sa contribution à la mise jour des informations relatives à la situation des PDI dans la région, à sa participation à l'entretien en tant que personne ne ressource ;
- ✚ Mesdames/messieurs les apprenants de la filière MMEO-MAH 2 de la cohorte septembre 2020 pour les multiples soutiens.
- ✚ le corps professoral de la Fondation 2iE pour l'appui conseil tout au long de notre cycle de formation ;
- ✚ Etc.

Résumé

A la date du 13 novembre 2022, le nombre de personnes déplacées dans région du Sahel est de 501 456 dont 65 020 sont installées dans la commune de Dori selon les données du

CONASUR. En vue de répondre aux besoins de ces personnes déplacées internes, l'Etat et ses partenaires dont les ONG locales apportent un certain nombre d'assistances au niveau des zones d'accueil. L'objectif de notre étude est d'analyser la contribution des ONG locales à l'insertion sociale et économique des PDI à travers le cas de l'Union Fraternelle des Croyants de Dori (UFC-Dori). Grâce à une démarche combinant des techniques et des outils de collecte de données quantitatives et qualitatives, l'étude a révélé que : (i) divers appuis ont été apportés aux PDI par l'UFC : Il s'agit des actions d'urgence qui ont permis d'atténuer les souffrances et préserver la dignité, mais également de créer des activités de résilience en faveur de l'autonomisation ; (ii) l'accompagnement de l'UFC a permis aux PDI d'obtenir des ressources nécessaires à la reconstitution de leurs moyens d'existence ; ce qui a contribué à l'amélioration de leurs conditions socio-économiques et par ricochet, favoriser le processus de leur insertion dans les zones d'accueil ; (iii) à travers des mécanismes de redevabilité, les personnes déplacées livrent leurs perceptions sur les types d'accompagnement mis en œuvre à leur égard. Elles sont globalement positives.

Mots Clés :

-
- 1 - Personne Déplacée Interne
 - 2 - Organisation locale
 - 3 - Insertion socio-économique
 - 4 - Crise sécuritaire
 - 5 - Burkina Faso

ABSTRACT

As of the 13th number 2022, the number of displaced persons in the Sahel region is 501,456, of whom 65,020 are settled in Dori commune according to the CONASUR data. In order to meet the needs of these internally displaced persons, the State and its partners, including local NGOs, provide assistance at the level of the receiving areas.

The objective of our study is to analyse the contribution of local NGOs to the social and economic integration of PDI through the case of the Fraternal Union of Believers (UFC-Dori). Using a combination of quantitative and qualitative data collection techniques and tools, the study found that: (i) Various support has been given to the PDI by the UFC; These are emergency actions that have helped to alleviate suffering and preserve dignity, but also to create resilience activities in favour of empowerment; (ii) the support of the UFC has enabled the PDI to obtain the resources necessary to rebuild their livelihoods; this has contributed to the improvement of their socio-economic conditions and, in turn, to the process of their

integration into the host areas and, finally; (iii) through accountability mechanisms, displaced persons express their perceptions of the types of support they receive. They are overall positive.

Keywords:

1 - Internally Displaced Person

2 - Local organisation

3 - Socio-economic integration

4 - Security crisis

liste des abréviations

2iE :	Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement
AGR :	Activité Génératrice de Revenu
AME/NFI :	Article Ménager Essentiel/No Food Items
AQMI :	Alqaïda au Magreb Islamique
BAD :	Banque Africaine de Développement
CONASUR :	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
DRAAHM :	Direction régionale de l'Agriculture des Aménagements Hydro-Agricoles et de la Mécanisation
DREA :	Direction régionale de l'Eau et de l'Assainissement
DREEVCC :	Direction régionale de l'Environnement de l'Economie Verte et du Changement Climatique
DRRAH :	Direction régionale des Ressources Animales et Halieutiques
GANI :	Groupes Armés Non Identifiés
HEA :	Houshold Economy Approach
HIMO :	Haute Intensité de Main d'Œuvre
ICAHD :	Initiatives de Coopération et d'Appui aux Actions Humanitaires et de Développement
IEC :	Information, Education et Communication
LVIA :	Association de Solidarité et Coopération Internationale
MDM :	Médecin du Monde
NRC :	Conseil Norvégien pour les Réfugiés
OCADES :	Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité
OCHA :	Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
ONEA :	Office Nationale de l'Eau et de l'Assainissement
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
ONU :	Systèmes des Nations Unies
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PAPDI :	Projet d'Aide Humanitaire d'urgence aux Personnes Déplacées Internes
PDI/IDP :	Personnes Déplacées Interne
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SPONG :	Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales
STD :	Services Techniques Déconcentrés
UFC :	Union Fraternelle des Croyants
UNFPA :	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNHCR :	Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VBG :	Violence Basée sur le Genre
WASH :	Water, Sanitation and Hygiene

Sommaire

<i>Introduction</i>	1
<i>Objectifs et Hypothèse d'étude</i>	4
<i>Méthode, techniques, outils et matériels de collecte de données</i>	5
<i>Résultats</i>	21
<i>Types d'appuis apportés aux PDI</i>	30
<i>Discussion et Analyses</i>	53
<i>Conclusions</i>	58
<i>Bibliographie</i>	60
<i>Annexes</i>	62
<i>Table des matieres</i>	72

LISTE DES FIGURES

Graphique 1 : répartition des PDI par site d'installation	21
Graphique 2 : Répartition selon le sexe du chef de ménage.....	22
Graphique 3 : Situation des ménages ayant emporté des vêtements	24
Graphique 4 : Situation des ménages ayant emporté des ustensiles de cuisine.....	25
Graphique 5 : Situation des ménages déplacés avec des vivres	26
Graphique 6 : durée de consommation de vivres empotés à Dori.....	27
Graphique 7 : situation alimentaire des adultes avant l'assistance de l'UFC.....	27
Graphique 8 : Nombre de repas par jour pour les FEFA/Enfants	28
Graphique 9 : Appréciation qualité des repas	28
Graphique 10 : Accès sources de revenu.....	29
Graphique 11 : Situation des appuis apportés aux PDI.....	32
Graphique 12 : Situation des bénéficiaires des semences améliorées	35
Figure 13 : nombre de repas /jr/adulte.....	37
Figure 14 : Nombre de repas/jour pour les enfants et les FEFA	38
Graphique 15 : Appréciation quantité des repas par les ménages	38
Graphique 16 : Réduction de la préoccupation alimentaire	39
Figure 17 : Appréciation des quantités de produits maraichers vendus	41
Figure 18 : Appréciation des revenus du maraichage par les PDI.....	42
Figure 19: Situation des ménages arrivés à Dori avec des animaux	43
Figure 20 : Proportion des PDI ayant reçu des animaux	43
Graphique 21 : ménages PDI ayant emporté des vêtements.....	45
Graphique 22 : Taux de préoccupation liée à l'habillement	46
Graphique 23 : Situation des ustensiles de cuisine emportées par les ménages.....	47
Graphique 24 : Participation aux événements sociaux.....	48
Graphique 25 : Appréciation du niveau de participation aux événements sociaux.....	49

Photo 1 : forage réalisé sur le site des PDI de Wendou prise au cours de la collecte de données de terrain.....	33
Photo 2 : archive UFC bénéficiaire avec son noyau de deux (02) chèvres	35
Photo 3 : produits maraichers en exposition lors des journées du maraicher du Sahel (visite terrain).....	36

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Personnes rencontrées pour les entretiens individuels	21
Tableau 2 : les partenaires de l'UFC-Dori	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3 : Structures intervenant dans l'assistance aux PDI.....	23
Tableau 4 : Situation des revenus de la production agricole	41
Tableau 5 : Appréciation de la période de distribution par les PDI	50
Tableau 6 : Appréciation de la pertinence de l'assistance par les PDI.....	51
Tableau 7 : Appréciation de l'adaptation de l'assistance aux besoins	52

I. Introduction

1.1. APERÇU

Le Burkina Faso fait actuellement partie des pays membres du G5 Sahel, lesquels pays sont confrontés à de multiples facteurs négatifs dont l'insécurité et qui entravent leur développement. Dès l'été 2015, le berceau des hommes intègres est entré dans la catégorie des pays sahariens victimes des groupes armés et criminels par le truchement de l'attaque de Oursi. En effet, le 23 août de la même année, un gendarme est mortellement blessé dans une attaque menée contre le poste de gendarmerie de cette commune par trois hommes armés, selon un témoin se réclamant de Boko Haram. Située au nord du pays, la région du Sahel, frontalière du Mali et du Niger, est l'une des zones les plus touchées par les attaques des groupes armés. Les attaques perpétrées par les terroristes en zone rurale, ont eu comme conséquence le déplacement d'un grand nombre de personnes essentiellement à l'intérieur du pays.

Le Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) et ses partenaires soulignent que le Burkina Faso traverse une crise sécuritaire et humanitaire sans précédent dont la croissance est la plus rapide au monde à la suite des attaques de groupes armés non identifiés (UNHCR et al., 2020). Cette crise a déjà poussé plusieurs milliers de personnes à quitter leur foyer et à fuir leurs villages d'origine. Les données du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) indiquent que le nombre de PDI est passé de 1 579 976 à 1 719 332 entre le 31 décembre 2021 et le 30 septembre 2022, soit une augmentation de 8,82%.

Les régions du Sahel et du Centre-Nord restent les plus affectées. Compte tenu de ce qui précède, plusieurs communes ont connu une augmentation du nombre de PDI. A la date du 13 novembre 2022, la commune de Dori enregistre 65 020 personnes déplacées composées de 14 836 femmes et de 37928 enfants tous âges confondus, représentant 81,15% de cette population (CONASUR, novembre 2022).

1.2. CONTEXTE

Les Personnes Déplacées Internes de la commune de Dori, à l'instar de leurs homologues des autres zones d'accueil, ont besoin impérativement d'une assistance pour leur survie. En effet,

la plupart de ces populations sont arrivées dans les localités d'accueil sans la moindre source de subsistance. L'UNHCR affirme qu'elle a besoin désespérément d'abris, de nourriture, d'eau, de protection, de soins de santé, et d'accès à l'éducation. Ces besoins ont été exacerbés par la COVID-19 (UNHCR et al., 2020). Bien que le Gouvernement soit le premier répondant dans cette situation, ses ressources sont limitées et ne sauraient couvrir totalement les attentes exprimées. D'ailleurs, dans une déclaration publique en septembre 2021, la Ministre en Charge de l'Action Humanitaire indiquait que le Burkina Faso, a besoin de 607,9 millions de dollars pour financer son plan de réponse humanitaire au titre de l'année 2021, afin de venir en aide à 3,5 millions de personnes vulnérables dont les PDI. C'est pourquoi, la solidarité des Burkinabè et de toute la communauté humanitaire est sollicitée afin d'assurer l'assistance visant à soulager les souffrances et à restaurer la dignité de ces personnes en situation de crise. Suite à ces appels à la solidarité, différentes formes d'assistances sont mobilisées en vue d'apporter une réponse dans les zones du pays où les personnes déplacées internes (PDI) sont réinstallées.

1.3. PROBLEMATIQUE

Depuis le début de la crise ayant causé le déplacement de centaines de milliers de personnes, plusieurs intervenants se sont positionnés dans la région du Sahel notamment dans la commune de Dori en vue d'apporter une assistance à ces personnes déplacées. Des structures étatiques aux agences du système des Nations Unies en passant par les ONG internationales, locales et les associations, les acteurs humanitaires ont vu leur nombre en nette augmentation dans la zone. Cependant, au regard de l'évolution inquiétante de la situation sécuritaire, il est difficile de penser à un retour des PDI dans leur village d'origine dans le court terme. Cette position est partagée par la Banque Africaine de Développement (BAD) quand elle indique dans le cadre du Projet d'Aide Humanitaire d'urgence aux Personnes Déplacées Internes (PAPDI) que l'insécurité affecte actuellement plus d'un million de personnes (dont 85% de femmes et d'enfants) et les possibilités de retour des populations déplacées demeurent encore faible (BAD, 2019). Par conséquent, force est de croire à un long séjour de ces derniers dans leur zone d'accueil dont l'une des conséquences est l'augmentation constante des besoins d'assistance. Ainsi, au-delà des besoins immédiats, des actions plus durables sont indispensables en vue d'améliorer les conditions de vie des PDI dans ces localités d'accueil. C'est pourquoi les différents appuis doivent tendre vers une véritable contribution à l'insertion socio-économique de ces derniers. Cette réflexion rejoint la position de l'UNHCR et de ses

partenaires. En effet, ceux-ci parlent de solutions durables et évoquent par ailleurs dans un rapport de consultation avec les personnes déplacées internes et les communautés hôtes, l'absence d'activités de développement à long terme, telles que les Activités Génératrices de Revenus (AGR) et les formations professionnelles comme préoccupations des PDI. En outre, il y ressort le manque d'activités de coexistence pacifique entre les PDI et les populations hôtes (UNHCR et al., 2020). Aussi, à travers le Projet d'Aide humanitaire d'urgence aux Personnes Déplacées Internes (PAPDI) financé par la banque africaine de développement, le CONASUR était invité à mener des activités relatives à l'appui aux activités génératrices de revenus et d'appuyer les communes pour la réalisation d'activités à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO). Lesquelles activités générant des revenus pour les déplacés et les communautés hôtes à travers l'approche « cash for work ». Elle envisageait toujours dans le cadre de ce projet, accorder des subventions pour la création de micro-entreprises individuelles ou portées par des organisations communautaires pour une meilleure prise en charge des PDI. Au regard de ce qui précède, la question de l'insertion des personnes déplacées internes dans le tissu socio-économique au niveau des zones d'accueil demeure une préoccupation fondamentale.

Partant du postulat que l'insertion socio-économique des PDI passe par des appuis durables, nous avons voulu à travers cette étude nous interroger sur la prise en compte de cet aspect dans l'assistance apportée par les différents intervenants, notamment les organisations locales et en particulier l'UFC-Dori. Il s'agit de savoir si l'assistance intègre réellement des actions durables.

Comment les différents appuis apportés aux Personnes Déplacées Internes peuvent-ils contribuer à améliorer leurs conditions de vie de sorte à amorcer leur processus d'insertion socio-économique dans les communautés d'accueil ? Cette interrogation constitue notre question principale d'où découle la problématique de la présente recherche axée autour du thème « *analyse de la contribution des organisations locales à l'insertion socio-économique des personnes déplacées internes (PDI) dans la région du Sahel : cas de l'Union Fraternelle des Croissants (UFC-Dori)* ». Cette question principale nous permettra de répondre aux questions spécifiques suivantes :

- quelles sont les conditions de vie socio-économiques des personnes déplacées internes (PDI) accompagnées par l'UFC-Dori ?

- quels sont les types d'appuis apportés par l'Union fraternelle des croyants (UFC-Dori) aux PDI et leur impact sur leurs conditions de vie et insertion socio-économiques dans la ville de Dori ?
- quelles perceptions les bénéficiaires ont-ils vis-à-vis de l'assistance qui leur est apportée par l'UFC-Dori ?

Pour apporter des réponses à ces questionnements, le présent rapport va se structurer autour des points suivants :

- Objectifs et hypothèses de l'étude
- Méthodologie de l'étude
- Résultats de l'étude
- Discussion et analyse des résultats
- Recommandations

II. Objectifs et Hypothèse d'étude

2.1. OBJECTIFS DE L'ETUDE

D'une manière générale, cette étude a pour objectif d'analyser la contribution des ONG locales à l'insertion socio-économique des PDI dans la ville de Dori à travers l'exemple de l'UFC-Dori.

De façon spécifique, il s'agira :

1. d'analyser les conditions socio-économique des bénéficiaires des assistances de l'UFC à leur arrivée à Dori ;
2. d'identifier les différents appuis apportés aux PDI par l'UFC et leur impact durable sur l'insertion socio-économique de ces derniers ;
3. d'analyser les perceptions des PDI bénéficiaires des appuis de l'UFC.

2.2. HYPOTHESES DE L'ETUDE

- Hypothèse principale

L'intervention de l'UFC Dori a contribué à l'insertion socio-économique des PDI dans la commune de Dori

- Hypothèses secondaires

- Les PDI étaient dans des conditions socio-économiques difficiles à leur arrivée à Dori;
- L'UFC a apporté différents appuis ayant permis aux PDI d'améliorer leurs conditions de vie et favoriser leur insertion socio-économique dans la commune de Dori;
- Les PDI ont une bonne perception de l'assistance apportée par l'Union Fraternelle de Croyants (UFC-Dori).

III.Méthode, techniques, outils et matériels de collecte de données

Lorsque l'on travaille sur un domaine, on peut établir une suite de questions à se poser, de personnes à aller voir et à interroger, d'informations à collecter, d'opérations à effectuer, en vue de faire des choix. Cela permet de mener de manière plus efficace une étude ou la résolution d'un problème. La méthodologie est cette systématisation de l'étude, indépendamment du thème à étudier lui-même.

S'agissant du Dictionnaire de français Larousse, la démarche est la manière de conduire un raisonnement, de progresser vers un but par le cheminement de la pensée ; méthode, manière d'agir.

Pour les économistes, la démarche est la méthode qui permet de cerner progressivement l'objet de la recherche, Baudhuin (1968).

A la lumière des différentes définitions ci-dessus, nous disons que la démarche méthodologique consiste à montrer le cheminement ou la voie à suivre à travers les méthodes et les techniques d'enquêtes pour aboutir aux résultats. Ensuite, viennent l'analyse et les résultats de l'étude, c'est-à-dire le traitement et l'interprétation des données.

Pour atteindre les résultats de la présente étude, une approche combinant à la fois des méthodes quantitatives et qualitatives a été adoptée. Elle inclut des recherches documentaires, des sorties pour des observations directes sur les sites, des entretiens individuels avec des personnes ressources, un questionnaire, des focus groups avec différentes strates de la communauté des PDI.

3.1. Démarche méthodologique

- La population d'enquête

Dans le cadre de notre étude à l'instar de toute recherche sociale, il est nécessaire de définir une population d'enquête. Ainsi, la population de base est l'ensemble des personnes déplacées

internes de la commune urbaine de Dori. Au total, l'UFC a apporté son assistance à 333 ménages PDI accueillis dans la commune de Dori principalement dans trois (03) quartiers. Ce sont les sites de Petit Paris, Wendou, Gnanrala.

- **Echantillonnage et échantillon**

➤ Echantillonnage

Selon la FAO (2016), on ne peut faire une enquête sur la population entière que lorsque la population est moins nombreuse, ou bien lorsque les ressources sont suffisantes, ou encore lorsqu'on ne s'attend pas à un taux élevé de réponses. Dans la plupart des cas, les enquêtes ne peuvent être élaborées sur toute la population analysée, à cause de ressources (temps, argent) et de la quantité de travail requis. C'est le cas, dans notre étude où la population est relativement importante et nécessite la détermination d'une proportion représentative (ou échantillon représentatif) de l'effectif total.

Selon Savard, un échantillon est un groupe relativement petit et choisi scientifiquement de manière à représenter le plus fidèlement possible une population. Ainsi, au lieu d'examiner l'ensemble de la population, on étudie une partie ou un sous-ensemble de cette population qui est représentatif et à partir duquel on peut tirer des conclusions pour l'ensemble de cette population. (Savard, 1978),

Dans le cadre de notre étude, l'échantillon est défini comme groupe de personnes sélectionné pour une étude et qui est censé représenter une population plus large.

Ainsi, nous avons procédé comme suit : (i) un ciblage des ménages ayant bénéficié de l'assistance de l'UFC. C'est à dire les ménages ayant obtenu au moins un appui de l'UFC ; (ii) un choix aléatoire simple des individus (chefs de ménages) à enquêter à l'intérieur de cette population.

➤ La taille de l'échantillon

Nous avons utilisé le logiciel sample size calculator pour déterminer l'échantillon de notre étude. Avec notre population de base qui est composée de 333 ménages, l'utilisation de cet outil nous a permis d'avoir un échantillon représentatif. Le degré de certitude est de 95% et la marge d'erreur de 10%. En appliquant cette démarche, on obtient un échantillon représentatif de 64 ménages (45% de très pauvres soit 29 ménages, 35% de pauvres soit 22 ménages, 20% de moyen soit 13 bénéficiaires et de 0% de nantis), pour l'administration de notre questionnaire.

3.2. TECHNIQUES DE COLLECTE DE DONNEES

3.2.1. REVUE DE LITTERATURE

Du point de vue de Laramée et Vallée (1991), la revue de littérature ou recension des écrits permet de s'assurer que notre sujet de recherche n'a jamais été exploré de cette manière, de redéfinir la problématique, de voir les autres recherches, de vérifier nos concepts et les liens que l'on veut établir entre eux et de trouver les théories qui expliquent le mieux les faits et les relations de faits présentés dans la problématique. Pour mieux maîtriser les contours du sujet, il serait intéressant de se référer aux travaux antérieurs qui abordent la question, à savoir la recension des écrits encore appelée la revue de littérature. Ainsi, dans le souci de rendre heuristique notre démarche, nous avons pris connaissance de la littérature liée à la question de l'insertion socio-économique des Personnes Déplacées Internes au Burkina Faso et particulièrement dans la région du Sahel. Cette approche prend en compte les documents physiques et ceux en support numérique disponibles en ligne. Ainsi, la recherche a été orientée vers les ouvrages, articles, rapports, dictionnaires, encyclopédies, mémoires et thèses en lien avec le thème de la présente étude. Les différentes sources d'information sur l'insertion socio-économique des PDI au Burkina Faso en général et dans la commune de Dori en particulier ont été ciblées dans le cadre de notre recherche car comme le dit si bien un adage, « on ne réinvente pas la roue ». Toute recherche s'appuie sur des connaissances antérieures afin d'apporter sa contribution. C'est dans ce sens que nous avons procédé à la recherche documentaire qui a pour but d'approfondir la question. Dans ce sens, Boisvert (1984) mentionne qu'il est essentiel que le chercheur prenne connaissance de ce qui a fait l'objet d'une attention particulière et mené à des conclusions bien établies.

Pour ce faire, une recherche documentaire a été réalisée au niveau de Dori, de Ouagadougou auprès des archives du Ministère en charge de l'Action Humanitaire, les banques de données des Directions régionales et provinciales en charge de l'Action Humanitaire de Dori, mais aussi sur l'internet. Les banques de données des projets/programmes et associations/ ONG ont été également une source de collecte d'informations dans le cadre de l'étude.

L'exploitation des différents documents accessibles (rapports, mémoires, articles journaux, thèses, et autres publications) nous a permis d'être mieux informé sur la thématique traitée mais aussi, de clarifier les concepts clés véhiculés par notre étude.

Il ressort de cet exercice qu'à la date du 31 décembre 2021, le nombre de Personnes Déplacées Internes enregistrées au Burkina Faso s'élève à 1 579 976. Ce chiffre connaît une

augmentation de 4,10% par rapport à la situation du 30 juin 2021 selon le CONASUR. En outre, 36% de ces PDI se trouvent dans la région du Sahel. La seule ville de Dori accueille 57 896 PDI.

Ces déplacées internes font face à plusieurs besoins pour leur survie et leur relèvement socio-économique, confirme le Bureau de la Coordination des Affaires (OCHA). En effet, OCHA a indiqué qu'en 2021, près de 29 millions de Sahéliens auront besoin d'assistance et de protection, soit 5 millions de plus qu'en 2020. Le plan de réponse humanitaire révisé du Burkina Faso publié en juillet 2020 faisait référence à 1,5 million de personnes déplacées internes dans le besoin.

Selon le tableau de bord général sur l'enregistrement des PDI du 31 juillet 2021 du CONASUR, cinq (05) besoins prioritaires ont été identifiés. Il s'agit des besoins alimentaires qui représentent 84,29%, les abris évalués à 44,42%, l'argent liquide regroupe 37,27%. Les demandes en AME/NFI et en sécurité comptent respectivement 32,71% et 14,93%.

L'ONG ICAHD International note dans un rapport de mission d'évaluation relative aux PDI du Centre-Est les besoins essentiels comme la sécurité alimentaire et moyens de subsistance qui occupent près de 90% des attentes, en plus de ce domaine, il y a des expressions en WASH, santé, éducation, documentation, protection (dont la protection de l'enfance et les VBG), la sécurité et abris/AME.

En prélude à l'élaboration du plan de réponse humanitaire de 2020, le Ministère de tutelle à travers la première Responsable insistait sur la nécessité de développer les actions durables au profit des PDI. En effet, Hélène Marie Laurence Ilboudo/Marchal avançait en septembre 2021 dans son intervention que le Gouvernement est déterminé à intensifier les actions de réponse à la crise en les articulant avec celle du relèvement précoce et du renforcement des capacités des populations au niveau local et national.

3.2.2. L'observation

Elle avait pour but de collecter des informations relatives à des objets situations, délicates, taboues et cachées que seule l'observation permet de dénicher plutôt qu'un entretien formel. Cette idée est partagée par Spradley (1979) quand il souligne que le recours à l'observation repose sur l'hypothèse selon laquelle les informations pertinentes et intéressantes, en particulier sur les sujets délicats et tabous ou cachés, sont plus susceptibles d'être obtenues dans un contexte participatif informel que dans le cadre d'un entretien formel. Il s'agissait d'observer certains comportements, certaines réalisations afin de les interpréter et les intégrer dans l'analyse globale de la situation.

3.2.3. COLLECTE SYSTEMATIQUE DE DONNEES SUR LE TERRAIN

Cette phase a consisté à collecter des informations et des données auprès des acteurs clés dans le cadre de la présente étude, à travers des outils de collecte de données. Ainsi, les principaux outils utilisés sont le questionnaire ménage, les guides d'entretiens individuels, les focus group, etc. ces outils figurent en annexe du document.

3.3. Outils de collecte de données

3.3.1. Le questionnaire

Selon le site ESEN, le questionnaire est une suite de questions standardisées destinées à normaliser et à faciliter le recueil de témoignages. C'est un outil adapté pour recueillir des informations précises auprès d'un nombre important de participants. Les données recueillies sont facilement quantifiables (excepté lors de questions ouvertes).

Il permet d'évaluer l'opinion, la satisfaction des interviewés sur une question donnée et de déceler les difficultés au sein d'une administration ou d'une entreprise. Il apporte également un éclairage sur l'efficacité de la communication, sur la perception de chacun des enjeux de l'entreprise et sur l'état des relations internes. Ces informations seront recueillies au cours des entretiens auprès d'un échantillon identique à la population mère.

Pour la collecte des données quantitatives, nous nous sommes intéressés à la population des PDI accueillie dans la commune de Dori et soutenue par l'UFC. Cet effectif étant relativement important, la détermination d'un échantillon représentatif est apparue nécessaire en vue de l'administration du questionnaire. Ainsi, un outil de collecte de données a été élaboré à l'aide de la plateforme Kobocollect.

3.3.2. Guides d'entretiens individuels

Ces outils ont été élaborés pour collecter des informations essentiellement qualitatives auprès des personnes ressources. A ce niveau également, nous avons procédé à un choix raisonné des personnes pour les entretiens (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). En effet, l'accent a été mis sur les Représentants de l'UFC, les représentants des sites des PDI mais aussi, les spécialistes de la Direction régionale en charge de l'Action Humanitaire du Sahel. Cette démarche est motivée par le fait que ces personnes disposent non seulement d'importantes informations mais également de bonne capacité d'analyse de la situation.

Annoncer le tableau : Par exemple, le tableau n°1 donne plus de visibilité (renseignements) sur les personnes interviewées et les objectifs de l'entretien.

Tableau 1 : Personnes rencontrées pour les entretiens individuels

Personnes rencontrées	Objectifs de l'entretien
Coordonnateur de l'UFC	Organisation de l'UFC Domaine d'intervention Public cible Vision/ philosophie La gestion de la crise (prise en charge des PDI) Mécanismes de promotion de la paix au sein de l'UFC
Responsable du volet accompagnement du monde rural à l'UFC	Stratégie d'intervention de l'UFC Principales activités en faveur des PDI des trois sites de Dori Approche pour le ciblage des bénéficiaires Nombre de PDI ayant bénéficié de l'assistance de l'UFC
Animateur terrain UFC	Organisation du ciblage Organisation de l'assistance Relations de collaboration entre animateurs et PDI
Chef de service du dénombrement de la Direction en charge de l'Action humanitaire	Aperçu général sur les mouvements des PDI au niveau de la région et en particulier dans la commune de Dori Cartographie des structures intervenant dans l'assistance aux PDI Types d'assistance proposés Lecture critique de l'assistance et en particulier de l'intervention de l'UFC à Dori
Responsable de la Direction provinciale en charge de l'Action Humanitaire	Implication des services en charge de l'Action Humanitaire dans la mise en œuvre de l'assistance apportée aux PDI en général et celle de l'UFC Regard critique sur la durabilité, la pertinence des appuis et leur capacité à impacter positivement les conditions de vie socio-économiques des PDI de Dori
Présidents des comités des PDI	Appuis adressés aux PDI et particulièrement sur le cas de l'Union Fraternelle des Croyants (UFC-Dori) Appréciation de l'assistance et les effets de celle-ci sur les conditions de vie des ménages

3.3.3. Focus group

Cette technique est utilisée pour avoir les informations complémentaires sur des groupes spécifiques que sont les femmes, les jeunes et les personnes vivants avec un handicap. En effet, elle vise à aborder des préoccupations particulières de ces groupes sociaux qui, lors des collectes de données, peuvent ne pas être abordées dans la mesure où les femmes et les jeunes sont rarement chefs de ménages ou insuffisamment représentés dans les assemblées communautaires. S'ils sont représentés, ils n'ont pas forcément droit à la parole.

3.4. Matériels

Au cours de notre étude, nous avons utilisé un téléphone androïde et une tablette pour la collecte mobile des données et les prises de photos. Comme moyen de déplacement sur les différents sites des PDI une moto a été utilisée.

Au titre des outils, différents guides d'entretien ont été utilisés pour les entretiens individuels avec les personnes ressources et les focus group (tous ces documents se trouvent en annexe). A ces supports s'ajoute le questionnaire ayant servi à la collecte des données quantitatives.

3.5. DIFFICULTES RENCONTREES

Au cours de notre étude, nous avons été confrontés à une principale difficulté liée à la période de l'enquête ménage notamment. En effet, au moment de l'enquête, la population était beaucoup prise par les travaux champêtres (agricoles). De ce fait, nous avons pris énormément de temps pour boucler cette activité.

Face à ces difficultés, nous avons été obligé de travailler tard dans les soirées afin de collecter les données au niveau des ménages.

3.6. CLARIFICATION DES CONCEPTS

Emile DURKHEIM sociologue Français (1963) indique que « La première démarche du chercheur doit être la définition des choses dont il traite, afin que l'on sache et qu'il sache de quoi il est question ». Au regard de la pertinence de cette affirmation, il est indispensable pour nous dans cette étude de donner un contenu assez clair de certaines notions ou concepts clés autour desquels notre travail se focalise.

3.6.1. Contribution

Le dictionnaire Cordial définit la contribution comme étant ce que l'on donne pour un projet commun. Pour le dictionnaire Larousse la contribution est l'action de contribuer à quelque chose. le Robert, dictionnaire en ligne présente le terme en tant que part que chacun donne pour une charge, une dépense commune, c'est-à-dire une quote-part ou encore la collaboration à une œuvre commune.

Dans le cadre de notre étude la contribution est entendue comme étant la part apportée à une œuvre commune. C'est ce que les différents intervenants dans l'assistance aux PDI apportent comme appuis.

3.6.2. Organisation locale

Avant de définir l'organisation locale, nous entendons par le concept organisation, un groupe social formé d'individus en interaction, ayant un but collectif, mais dont les informations, les intérêts et les connaissances peuvent diverger. Par exemple on peut citer les entreprises, les associations etc.

Dans le cadre de notre étude, les organisations locales sont effectivement les Associations, les fondations, les ONG dont la portée spatiale ne dépasse guère tout ou une partie d'une région donnée. Cette définition rejoint celle du conseil de l'Europe (2021), qui entend par ce terme, d'organisation non gouvernementale qui opère dans une zone restreinte (ville, village, région).

3.6.3. Insertion

Le Dictionnaire Universel définit l'insertion comme « Une intégration (de personnes) dans un nouveau milieu social ». ...

Pierre Bourdieu, sociologue français (1930-2002), a fait un éventail de la notion d'insertion. Selon lui, la notion d'insertion renvoie en premier lieu au champ de l'action politique et sociale. Elle est apparue dans les années 70 dans le champ de la littérature sociologique. Longtemps assimilée à la notion d'intégration, l'insertion en diffère néanmoins sur plusieurs points. D'après celui-ci, si le concept d'insertion est avant tout en lien avec l'action sociale, le concept d'intégration est né avec la sociologie. Il note que l'insertion, à la différence de l'intégration, et c'est peut-être là le point de distinction essentielle entre les deux concepts, ne comporte pas de dimension adhésive. L'individu n'a pas obligation d'adhérer au groupe social, au groupe professionnel dans lequel il s'insère. Ce qui est recherché c'est simplement sa participation aux règles, normes (insertion sociale), aux activités productives (insertion professionnelle) à la différence de l'intégration qui comporte une dimension adhésive forte. Mais souvent les deux notions sont employées indistinctement. Insérer ne suppose pas adhérer (même si à moyen/long terme, l'insertion conduit à l'adhésion) contrairement à l'intégration qui repose sur cette dimension adhésive avant tout.

Toujours selon P. Bourdieu, l'insertion s'attache avant tout à définir le processus qui va conduire un individu à trouver sa place au sein de l'institution sociale, au sein d'une sphère sociale particulière. L'insertion sociale est davantage axée sur l'ensemble des démarches mises

en œuvre par et pour l'individu dans le but de s'insérer. Ainsi, l'insertion peut se décomposer en plusieurs modalités en fonction du domaine sur lequel elle se porte. On parle à ce titre d'insertion professionnelle (dans le but de trouver un emploi et d'accéder ainsi au marché de l'emploi) ou d'insertion sociale. L'insertion entendue comme un processus singulier et multidimensionnel qui prend en compte la personne dans sa globalité afin d'agir à sa ré/insertion professionnelle.

Au terme de cette analyse, nous reconnaissons avec cet imminent sociologue que l'insertion est plus individuelle tandis que l'intégration est plus globale, la première est plus axée sur le retour à un statut particulier, la seconde à la force du lien qui unit l'individu au groupe et le groupe à l'individu. Une intégration efficace n'est possible que s'il y a une insertion réussie. En revanche, l'insertion n'est pas un gage d'intégration (même si elle en est la condition).

On peut donc parler d'insertion sans pour autant qu'il y ait intégration. Par exemple, les rapatriés et les nombreux immigrés provenant pour l'essentiel d'Afrique du Nord dans les années 60 (ou aujourd'hui encore les immigrés chinois) disposaient d'un emploi, d'un logement. Ils étaient insérés professionnellement. Ils avaient un logement. Pour autant, l'intégration était quasiment nulle puisqu'ils ne parlaient ni ne comprenaient le français. Ils vivaient pour la plupart selon leurs rites, leurs codes et leurs règles particulières.

Dans cette étude, nous considérons que l'insertion désigne le processus permettant l'intégration d'une personne au sein du système socio-économique.

3.6.4. Insertion socio-économique

Selon le PETIT LAROUSSE (1985, 858), le terme socio-économique signifie ce « Qui intéresse la société définie en termes économiques ».

Le PETIT LAROUSSE, illustré (1992, 917) « considère le socio-économique comme un adjectif relatif aux problèmes sociaux dans leurs relations avec les problèmes économiques ».

D'après MORFAUX (1980, 333), social signifie « ce qui concerne la société comme telle (coutume, mœurs, lois, institutions...) ».

L'intégration sociale est un processus par lequel les parties constituées d'une réalité sociale s'adaptent à la totalité d'une même réalité. C'est-à-dire l'adaptation d'une partie à tout. DURKHEIM (1960, 35) présente le thème d'intégration sociale de la manière suivante : « *Quand une société est fortement intégrée, elle tient les individus sous sa dépendance, considère qu'ils sont à son service et par conséquent ne leur permet pas de disposer d'eux même à leur fantaisie. Dans le cadre d'intégration sociale l'individu trouve l'idée dans une*

société cohérente et vivace, il y a de tous à chacun et de chacun à tous, un continuel échange d'idée et de sentiments et comme une mutuelle assistance morale qui fait que l'individu au lieu d'être réduit à ses seules forces, participe à l'énergie collective et vient y reconforter la sienne quand elle est à bout ».

Kore Lode (2009), définit l'insertion comme étant un processus qui permet aux personnes (souvent des soldats ou combattants) qui pour des raisons diverses ont exercé des activités dont la société n'a pas besoin dans une situation normale, seront aidés mentalement et pratiquement à regagner la vie civile et y exercer des activités souhaitables et qui leur permettent d'avoir des recettes nécessaires pour une vie normale

Comme on peut le remarquer avec P. Bourdieu, l'insertion recouvre donc des questionnements divers selon la manière de concevoir le concept. Pour faire simple, il semble acceptable de définir l'insertion comme un processus multidimensionnel (économique et social, singulier et collectif) qui a pour but d'accompagner l'individu à retrouver sa place au sein de la sphère professionnelle et/ou sociale.

D'après Bruto, cité par Mukanyana (2007, 11), le terme insertion socioéconomique est utilisé par le programme du service social de la communauté européenne pour essayer d'exprimer le contraire de pauvreté, selon ces programmes, cette intégration peut être présentée comme une situation de relation au travail, des relations familiales et sociales stables et solides ; elle implique aussi l'autosuffisance par rapport aux ressources. Pour les personnes handicapées elle est un processus par lequel elles sont insérées dans l'environnement socioéconomique, c'est-à-dire au point qu'elles soient actives dans la vie sociale productive ou elles sont économiquement autonomes et jouissent d'une certaine considération sociale. Ce type d'intégration renferme le niveau social considérant les relations sociales qui se tissent entre l'individu et son groupe social, sa classe et sa société globale.

Dans notre contexte d'étude, **l'insertion socio-économique** est définie en termes de processus. C'est un renforcement des capacités des PDI à la réalisation permanente des activités génératrices de revenus ou à l'auto-emploi.

3.6.5. Personnes déplacées internes (PDI)

Selon l'UNHCR, les déplacés internes sont des personnes contraintes de fuir à l'intérieur de leur propre pays, notamment en raison de conflits, de violences, de violations des droits humains ou de catastrophes.

Selon les principes directeurs adoptés en 1998 (Guiding Principles on Internal Displacement) par l'Organisation des Nations Unies (ONU), les PDI sont définis comme des *« personnes ou [des] groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits humains ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat. »*

3.6.6. Déplacés internes versus réfugiés

Lorsque des personnes passent une frontière pour échapper aux persécutions, elles sont protégées par des conventions internationales et sont juridiquement considérées comme des réfugiés. Les personnes vivant une situation semblable qui quittent leur région d'origine tout en restant dans leur propre pays deviennent des déplacés internes. Leur protection relève de la responsabilité de l'État concerné, mais celui-ci ne peut cependant souvent plus l'assurer – ou refuse de la garantir au groupe de population concerné.

Dans le cadre de notre étude la définition donnée par les principes directeurs de l'ONU est le contenu que nous avons emprunté.

3.6.7. Crise

Étymologiquement, le terme « crise » vient du mot grec *krisis*, qui signifie « décision » c'est-à-dire une réponse à une situation particulière. (Le Robert).

Libaert (2005) considère la crise comme la phase ultime d'une suite de dysfonctionnements, dont les problèmes sont parfois si enracinés qu'il faut du temps pour les percevoir.

Pour Alexandra Novosseloff, une crise est un changement subit, souvent décisif, favorable ou défavorable, un accès bref, soudain et violent, une période décisive ou périlleuse de l'existence, une pénurie ou une insuffisance de quelque chose. Sur le plan politique et international, c'est une rupture d'équilibre, une période intermédiaire, qui se caractérise par un accès bref, soudain et violent qui a une histoire, un historique, des origines bien précises. Pour comprendre une crise, il faut donc la saisir dans toutes ses dimensions et comprendre ces facteurs de rupture, ces facteurs déclenchants qui peuvent conduire à un apaisement, à un enlèvement ou à un conflit ouvert.

A la question de savoir ce qu'est une « crise » ? Thierry Tardy (2009), fait savoir que la théorisation de la notion de « crise », que ce soit en sociologie, en économie ou en relations

internationales, révèle la difficulté à en cerner de façon générique les causes, caractéristiques et conséquences pour l'environnement dans lequel elle prend place.

Pour lui, en termes généraux, la crise est une situation d'anomalie provoquée par le changement. La notion de « crise » s'oppose en principe à celle de « normalité ». Une situation est qualifiée de crise si elle présente des caractéristiques considérées comme anormales sur une période donnée et si, sur cette période, les outils de régulation existants s'avèrent inadéquats. Ainsi une situation présentant des signes d'anomalie ne devient crise que si les organisations compétentes faillissent à restaurer la normalité. La crise connaît donc une dynamique qui est en partie fonction de sa gestion et des processus de décision qui se mettent en place pour y faire face.

Le changement à l'origine de la crise peut être le résultat d'une accumulation de dysfonctionnements (crise cumulative) ou d'un événement soudain (crise abrupte).

Nous allons emprunter la définition fournie par le Robert dans le cadre de notre recherche.

3.7. GENERALITES SUR LA ZONE D'ETUDE ET LA STRUCTURE D'ACCUEIL

3.7.1. Présentation de la zone d'accueil

- Histoire de Dori

Deux versions de l'histoire de Dori ont été racontées au cours de notre recherche documentaire.

- Selon sa Majesté l'Emir de Dori, : *« l'émirat du Liptako serait né au XVIIIème siècle. Il s'agit d'un royaume peulh qui a été fondé par mon ancêtre Ibrahim Seydou en 1810 par suite d'une guerre contre le roi gourmantché, avec pour capitale Dori. Dori est un mot gourmantché qui veut dire « l'autre côté de la rive » ». C'était donc les Gourmantchés qui y régnaient.*
- A en croire à une seconde source, le nom « Dori » trouverait son origine dans le conflit de succession du secteur de Wendou lorsqu'une partie des Trorobè furent désignés comme venant « de l'autre rive » (« dori » en Fulfulbè) (Association Echanges Sahel, jumelage Annecy-le-Vieux / Dori, 2021).

- Présentation de la zone d'étude

La ville de Dori est située à environ 260 km au nord de Ouagadougou. Elle est le chef-lieu de la province du Séno qui est située dans la partie sahélienne du Burkina Faso entre les 13^e et 15^e parallèles Nord (Figure 1). Le Séno s'étend sur 13473 km² et est limité au nord par la

province de l'Oudalan, au Nord-Ouest par le Soum, au Sud par les provinces du Namentenga, de la Gnagna et le Gourma et à l'Est par la province du Yagha et la république du Niger.

La commune de Dori est composée de onze (11) secteurs dont (05) secteurs centraux qui forment la ville de Dori et six (06) autres situés à la périphérie. Les principales voies d'accès sont les axes de Ouagadougou, de Gorom-Gorom, de Sebba, de Djibo et de Seytenga. La superficie de la commune est de 49,6 km². (monographie de la région du Sahel, décembre 2009)

Selon le rapport préliminaire de recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2019), la population résidente de Dori est de 180 512 personnes dont 89 796 hommes et 90 716 femmes.

Figure 1 : Carte de la commune de Dori (GEOFA SARL, 2015).



- Caractéristiques physique et sociodémographique de Dori

➤ Climat

Zone climatique de type soudano-sahélien avec deux types de saisons : la saison sèche, d'octobre à juin (environ 40°C le jour / 30°C la nuit) et la saison humide, de juin à octobre (époque des travaux agricoles).

Il existe deux mares aménagées qui permettent l'abreuvement du bétail et la pratique du maraîchage. Avec l'afflux massif des personnes déplacées internes à Dori, une pression intense s'est créée sur les ressources autrefois exploitées par les communautés hôtes. Cette

situation est source de conflits pouvant entraîner la dégradation de la cohésion sociale. L'intervention des ONG contribue à atténuer ces tensions intercommunautaires.

➤ Population

Selon le rapport préliminaire de recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2019), la population résidente de Dori est de 180 512 personnes dont 89 796 hommes et 90 716 femmes.

Les ethnies rencontrées sont : les Kurumba, les Peuhls les Malimbé, les Gourmantché, les Torobè, les Haoussa, les Bella, les Fulcé etc. Depuis 2020, une forte proportion de ces communautés ont fui les différents villages d'origines et vivent à Dori en tant que personnes déplacées internes (PDI). Sans ressources vitales, ils doivent leur subsistance aux actions humanitaires mises en œuvre par les différents (partenaires ?) dont les ONG locales de la place.

➤ Elevage

L'élevage est la principale activité socio-économique : un ménage sur trois élève des animaux (bovins, caprins, ovins, ânes, porcins, équins et volaille).

➤ Agriculture

L'agriculture est très tributaire du niveau de l'eau dans les trois barrages et les 13 retenues d'eau. Les principales cultures sont :

- ✓ les cultures céréalières : le mil, le sorgho rouge, le sorgho blanc et le maïs ;
- ✓ les cultures protéoléagineuses : l'arachide, le sésame, les haricots ;
- ✓ les cultures maraîchères : les oignons (feuilles et bulbes), l'aubergine, la laitue, la tomate, le chou et la pomme de terre.

➤ Sylviculture

Des activités de reboisement sont faites afin de restaurer des sites dégradés, de fixer les dunes de sables et de protéger des berges le long de certains cours d'eaux.

➤ Artisanat

Il repose sur des savoir-faire traditionnels. On distingue :

- ✓ l'artisanat d'art, valorisé par le tourisme : peinture, poterie, sculpture, pyrogravure et batik ;
- ✓ l'artisanat utilitaire : la vannerie, la bijouterie, la maroquinerie, la poterie, le tissage, etc. ;

- ✓ l'artisanat de service : la mécanique, l'électricité, la plomberie, la maçonnerie, la blanchisserie, la menuiserie, la soudure, la tapisserie, la couture, la forge, etc.
- ✓ Industries de transformation
- ✓ Il existe principalement des moulins à grains et des mini laiteries.

➤ **Infrastructures marchandes et transports**

Ce sont essentiellement la gare routière, l'aire d'abattage, les deux marchés à bestiaux, le marché central et ainsi que les marchés secondaires dans les villages.

La quasi inexistence d'opportunités d'activités dans ce secteur n'augure pas de très bonnes perspectives d'emplois dans ce milieu urbain où l'emprise du secteur primaire est en perte de vitesse. A cet égard, l'assistance devient indispensable à la survie des déplacées internes.

3.7.2. Présentation de la structure d'accueil

➤ **Histoire de création de l'Union Fraternelle de Croyants de Dori (UFC-Dori)**

L'Union Fraternelle des Croyants de Dori est une association interconfessionnelle née de la tourmente de la famine de 1969 sous l'impulsion du révérend Père Lucien BIDAUD.

Selon sa Majesté l'Emir de Dori : « C'est à mon domicile, en présence du Père BIDAUD (curé de Dori et de Diabaté Hama) que j'ai organisé une réunion pour jeter les bases de l'UFC. Cette réunion regroupait les musulmans, les catholiques et les protestants. Car c'est moi qui ai autorisé l'installation de l'Eglise à Dori. Je leur ai dit que nous croyons en un seul Dieu et qu'il fallait qu'on s'entende pour l'harmonie et la paix. Lorsqu'on a créé l'UFC, nous avons bénéficié de la coopération allemande pour la réalisation des locaux et des retenues d'eau au bénéfice de la population du Liptako dans son intégralité. Voilà comment l'UFC a démarré ».

Elle est depuis cette date un exemple de dialogue interreligieux et un instrument de développement socioéconomique. Sa longévité est aussi un exploit qui mérite d'être connu et partagé partout au Burkina et dans le monde. Sa philosophie de dialogue pour la paix est un atout qui, si elle est épousée, pourrait sans aucun doute prévenir de nombreux conflits qui sont pour la plupart basés sur l'intolérance. Le siège de l'association est basé dans la commune urbaine de Dori, province du Séno au Sahel du Burkina Faso.

De nos jours, elle a su réorienter à temps ses objectifs dans sa bataille pour rester aux côtés des communautés locales dans le but d'un développement durable.

➤ **Domaines d'activités de l'UFC**

L'organisation a deux volets essentiellement :

- ✓ Volet Spirituel

Le volet spirituel occupe une place importante en ce sens qu'il contribue, s'il est bien intégré, à la paix et à l'unité des peuples. "Quand Amour et Vérité se rencontrent, Justice et Paix s'embrassent" (Psaume 85, verset 11).

"Si Allah avait voulu Il aurait fait de vous une seule communauté. Mais Il veut vous éprouver en ce qu'Il vous donne. Concurrencez donc dans les bonnes œuvres" (Sourate Al-Mà'ida, verset 48).

S'inspirant de ces textes religieux et consciente que la différence est une volonté divine l'UFC veut, à travers ce volet dialogue pour la paix, renforcer la concertation et la culture des principes d'acceptation mutuelle, la promotion de la tolérance et du dialogue pour la paix au sein des communautés membres de façon spécifique et plus globalement au sein de la communauté humaine dans son ensemble.

✓ Volet socioéconomique

En plus du volet spirituel, l'UFC-Dori s'investit dans des activités de développement durable à travers plusieurs domaines dont le plus important est l'hydraulique villageoise. Les boullis, petites mares artificielles, permettent à des groupements de producteurs de développer des activités de maraîchage qui leur procurent des revenus assez substantiels qui contribuent à améliorer leurs conditions de vie.

➤ Organes de Gestion

Les organes de gestion de l'Union Fraternelle des croyants de Dori (UFC-Dori) sont les suivants :

- ✓ l'Assemblée Générale,
- ✓ le Conseil d'Administration,
- ✓ le Bureau du Conseil d'Administration,
- ✓ l'Equipe opérationnelle,
- ✓ Un Répondant juridique, en la personne de l'Evêque de Diocèse de Dori. Il joue le rôle de couverture juridique et sociale. Celui-ci assure à certains niveaux la représentation et accompagne donc la vie de l'UFC-Dori.
- ✓ un Président du bureau du Conseil d'Administration.
- ✓ un Vice-président.
- ✓ Le Gestionnaire de l'équipe opérationnelle.
- ✓ Les partenaires de l'UFC-Dori

L'UFC Dori travaille avec plusieurs partenaires locaux, nationaux et internationaux répertoriés dans le tableau n°2 ci-dessous : (2).

Tableau 2 : les partenaires de l'UFC-Dori

<i>Au Niveau local</i>	<i>Niveau national</i>	<i>Niveau international</i>
<ul style="list-style-type: none"> - SED/OCADES CARITAS BURKINA de Dori ; - Services techniques déconcentrés ; - ONG locales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Secrétariat Permanent des ONG du Burkina (SPONG) ; - Ministère de la Promotion des Droits Humains ; - Programme National de Volontariat du Burkina ; - Fonds pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle ; - Structures étatiques et ONG nationales. 	<ul style="list-style-type: none"> - MISEREOR/KZE, Allemagne - Conférence Episcopale Italienne - CEM Mondialità, Italie - Comité Emdam, Italie - Pozzo di Giacobbe - LVIA - MandalaVita - Missio München

Source : Archives UFC

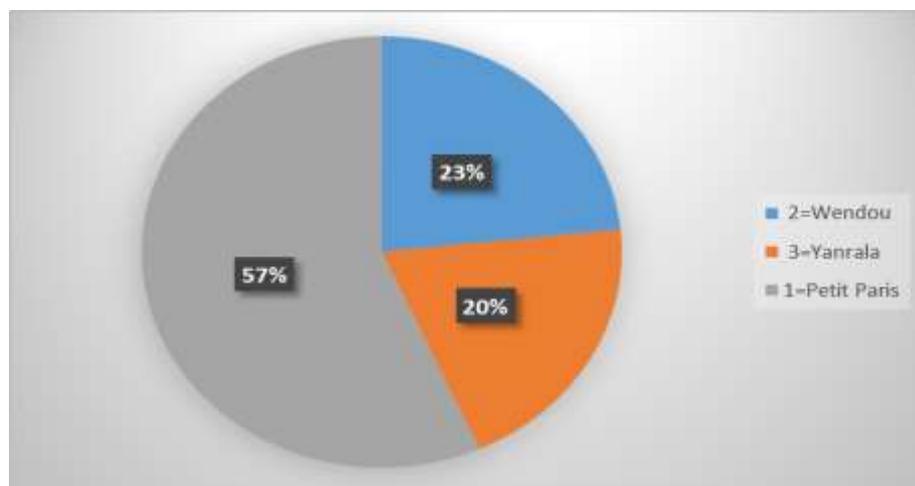
IV. Résultats

4.1. APERÇU DES PARTENAIRES D'ASSISTANCE HUMANITAIRE DANS LA COMMUNE DE DORI

- Répartition des personnes déplacées internes bénéficiaires de l'UFC par site d'installation

Depuis 2019 et en faveur des attaques des groupes armés s'en est suivi l'arrivée progressive des PDI à Dori. Ainsi, l'UFC a déclenché un mécanisme d'assistance pour venir en aide à ces personnes vulnérables dont la répartition par genre est indiquée par le graphique n°2 ci-dessous.

Graphique 1 : répartition des PDI par site d'installation



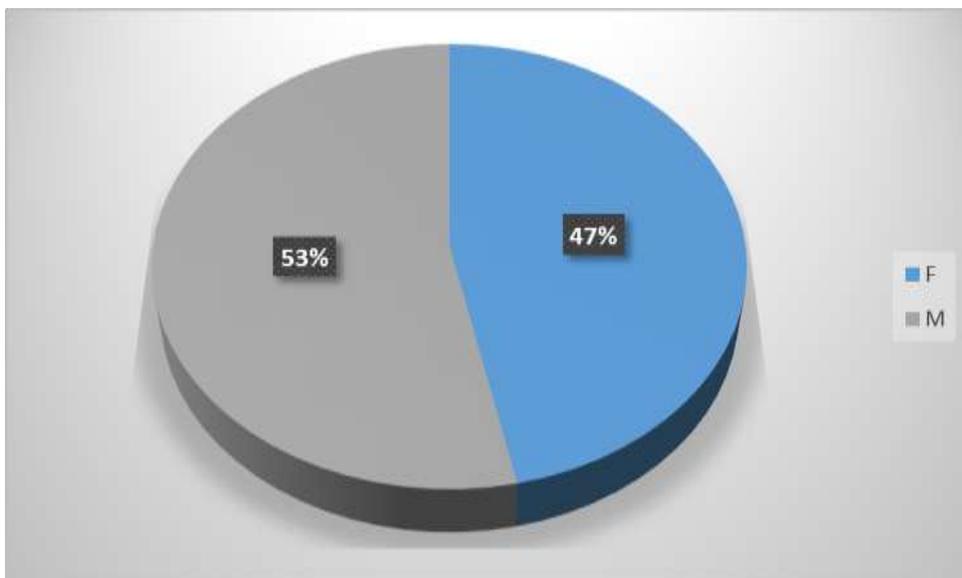
Il ressort de l'observation de ce graphique que la majorité des déplacés sont installés dans le

quartier Petit Paris. Cela se justifie par le fait que cette zone est beaucoup plus au centre de la ville de Dori. Pour les personnes en quête de sécurité, cette zone est plus sûre par rapport aux deux autres secteurs relativement plus exposés. En outre, la proximité de Petit Paris à la partie exploitable de la mare demeure également un motif pour ces populations déplacées qui compte un bon nombre de maraichers en son sein.

- Répartition des personnes déplacées internes bénéficiaires de l'UFC selon le sexe

La situation des ménages bénéficiaires des appuis de l'UFC est indiquée par le graphique 3 ci-dessous

Graphique 2 : Répartition selon le sexe du chef de ménage



Le graphique indique que la population est composée de 53% de chefs de ménages hommes et 47% d'homologues femmes. Le nombre élevé de chefs de ménages femmes s'explique par le nombre d'hommes tués au cours des attaques.

A la date du 27 septembre 2022, dix (10) entités Onusiennes; une trentaine d'ONG Internationales, d'Associations locales et la Croix rouge se sont engagés aux côtés de l'État burkinabè pour apporter une assistance aux personnes déplacées internes de la région du Sahel dont ceux de la commune urbaine de Dori. Au total, six (06) domaines d'assistance sont mobilisés (Tableau 1).

Tableau 1 : Structures intervenant dans l'assistance aux PDI

Domaines	Intervenants	Observations
Sécurité alimentaire	DRAAHM, DRRAH, DREEVCC, PAM, FAO Croix Rouge Burkinabé, UNHCR, UFC-Dori	En collaboration avec leurs partenaires de mise en œuvre
Abris & Articles ménagers	UNHCR	
Eau hygiène et Assainissement	DREA, Oxfam, Croix rouge Solidarités International, UNICEF	
Santé nutrition	UNICEF, MDM, UNHCR	
Education	UNICEF, DREA	
Protection	UNICEF UNFPA/AOR VBG	
	NRC	

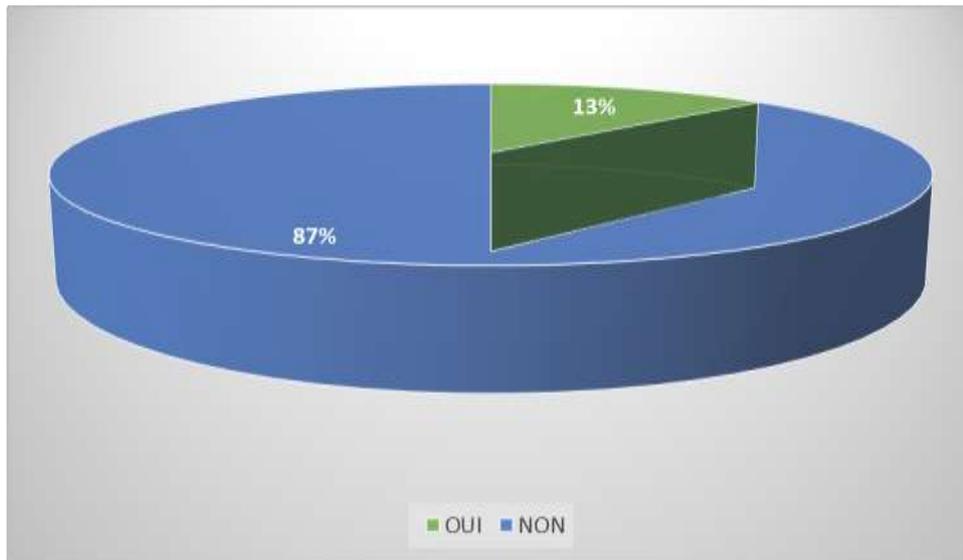
4.2. Conditions socio-économiques des PDI avant l'assistance de l'UFC

A leur arrivée à Dori, les personnes déplacées internes ont été confrontées au manque de plusieurs ressources, biens et services nécessaires à leur subsistance. Les domaines les plus touchés et mis en évidence par les ménages au cours l'étude sont :

- pénurie en habillement

La plupart des PDI n'ont pas pu récupérer des vêtements au cours de leur déplacement forcé à Dori. En effet, comme certaines PDI l'ont relevé au cours des rares cas de témoignage, beaucoup d'entre eux ont fui les villages sous les attaques et/ou menaces terroristes sans pouvoir prendre le moindre matériel ou ressource. C'est le cas de cette dame qui affirme avoir laissé tout dans son village et s'est retrouvée à Dori avec la seule tenue qu'elle portait au moment de la fuite. Cette situation est corroborée par les résultats de l'enquête et traduite ici par le graphique 4.

Graphique 3 : Situation des ménages ayant emporté des vêtements



Il ressort que 87% des personnes déplacées étaient confrontées à un souci d'habillement à leur arrivée à Dori car elles n'ont pas pu prendre des vêtements avant le déplacement. Cela s'explique par le caractère soudain des interventions des groupes armés qui n'a pas permis aux ménages de ramasser leurs biens avant la fuite.

- Accessibilité de l'eau

L'accès à l'eau à usage domestique dans la ville de Dori constituait déjà une difficulté pour la population résidente à des périodes précises de l'année. D'ailleurs, en 2019, la mairie de Dori faisait l'écho de ce problème en ces termes : « *depuis plusieurs semaines, la ville de Dori fait face à un faible approvisionnement en eau par le réseau de l'ONEA. Difficultés que la nationale de l'eau justifie par le fait qu'au niveau de ses forages d'exploitation à Diomga, en cette période de l'année, la production d'eau est à sa plus faible quantité* ».

Cette difficulté a été exacerbée par l'afflux massif des PDI à Dori dès 2019. C'est ce que les participants au forum régional de la 22^e édition de la journée nationale du paysan, tenu à Dori en avril 2021, ont également relevé au cours des travaux du groupe thématique eau. En effet, il ressort de leur analyse que dans le domaine de l'eau, la crise sécuritaire a favorisé une forte concentration des populations autour des points et plans d'eau dans les zones accessibles donnant lieu à des difficultés d'accès à l'eau notamment aux PDI, des longues files d'attente, de la multiplicité des conflits entre les usagers, etc.

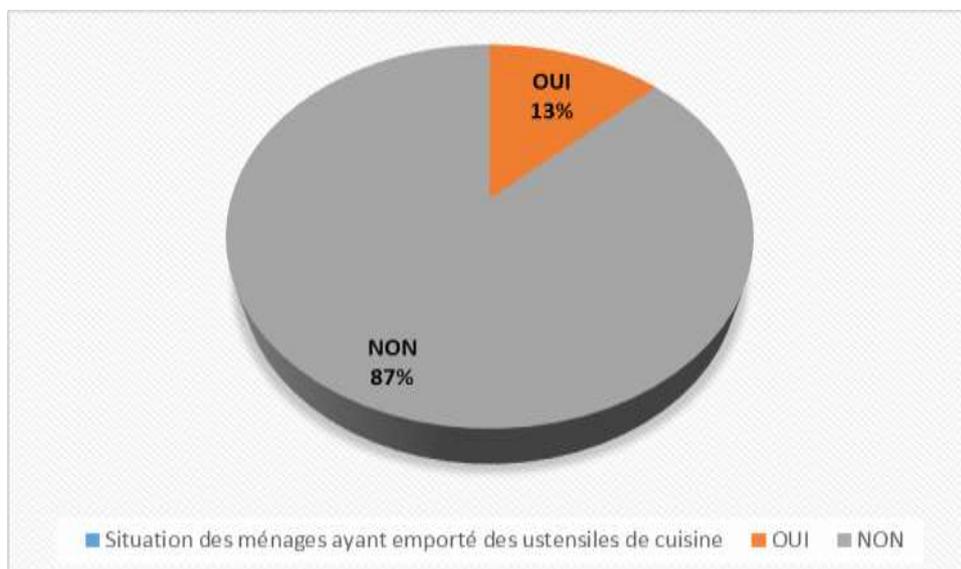
- Participation aux événements sociaux dans la communauté

Avant l'accompagnement de l'UFC, il ressortait la faible contribution aux manifestations sociales se réalise à travers plusieurs modalités telles que l'intégration dans les organes de gestion des mouvements et structures associatives (COGES, APE, association, CEAP, GIE etc.), la participation aux cérémonies (baptême, mariage, funérailles, doua, etc.) et aux fêtes d'ordre religieux et culturel. Enfin, ajoutons le manque de prise en charge des activités de bien-être familial comme la scolarisation des enfants, la santé et la formation.

- Manque d'ustensiles de cuisson des aliments

Plusieurs ménages n'ont pas emporté ce matériel à Dori comme le témoigne la graphique 5 ci-dessous.

Graphique 4 : Situation des ménages ayant emporté des ustensiles de cuisine



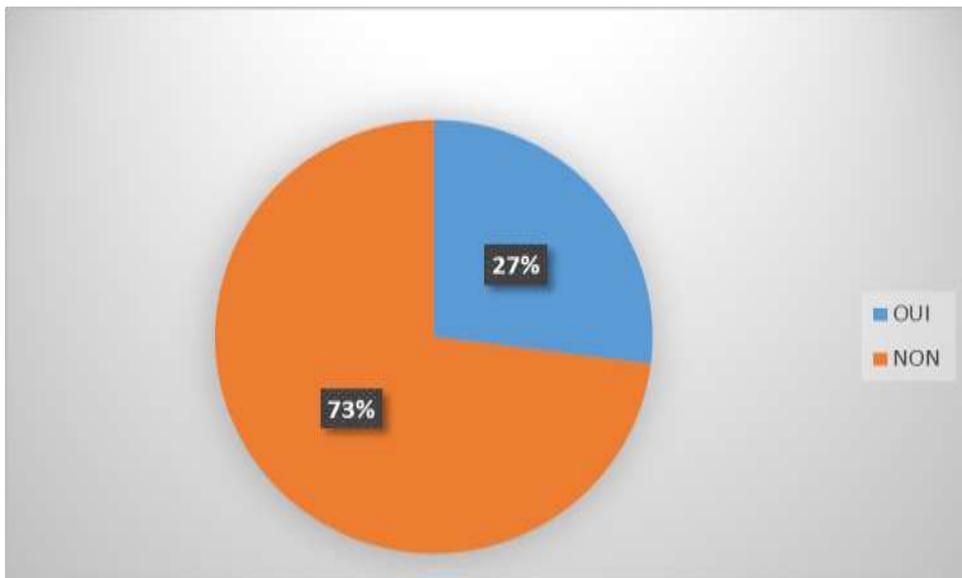
87% des PDI affirment avoir abandonné tout le matériel de cuisine au moment de leur fuite. « Dans ces conditions, une femme digne de ce nom n'admet pas cette situation selon elles. Même si nous sommes des déplacés, nous tenons à garder notre dignité. Tu vas aller emprunter le matériel (marmite) de quelqu'un que tu ne connais pas encore bien pour utiliser quand tu iras pour remettre la personne va se mettre à examiner le récipient comme si tu l'as abîmé. Tu ne sais vraiment pas à quoi elle pense. Ça nous met mal à l'aise. Si on peut éviter ça, c'est important. En plus, il faut demander plusieurs choses à la fois, bois, foyers, assiettes etc. c'est vraiment gênant ».

- Manque de nourriture

L'analyse des données collectées montre que les PDI sont arrivés à Dori sans vivres (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). En effet, la survenue des événements a été brusque et la

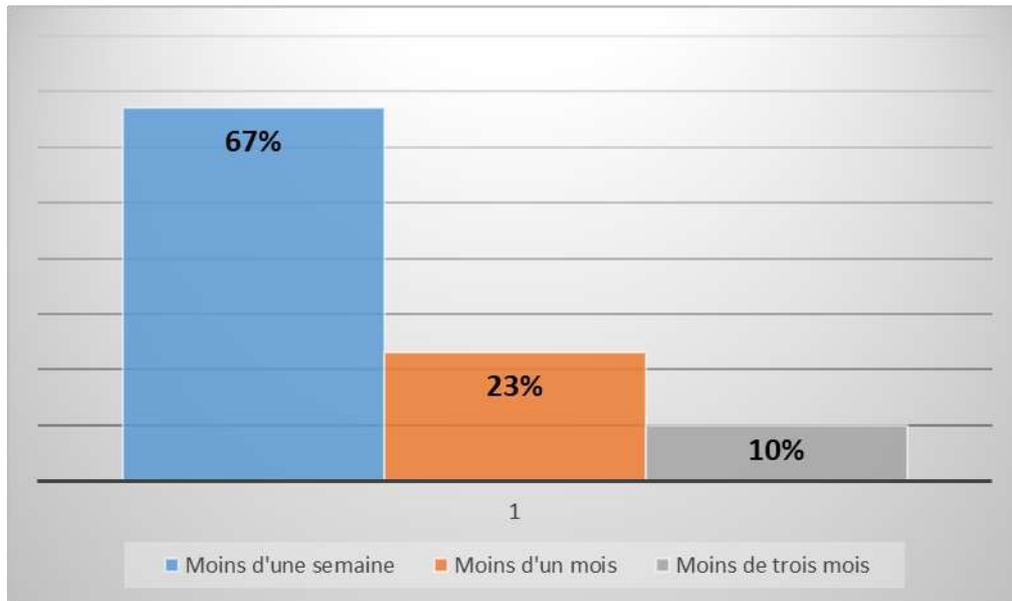
violence incarnée n'a pas permis à la majeure partie des populations affectées de récupérer la moindre quantité de vivres des stocks au cours du déplacement. La figure suivante confirme cette réalité. Il y apparaît que 73% des ménages indiquent n'avoir pas pu emporter de vivres contre seulement 27% qui affirment avoir pu se rendre à Dori avec de faible quantité de denrées alimentaires notamment des produits agricoles.

Graphique 5 : Situation des ménages déplacés avec des vivres



Parmi ces ménages, 67% ont indiqué que ces vivres n'ont pas pu couvrir les besoins du ménage pendant une semaine contre 23% dont les vivres emportés ont permis au ménage de se nourrir tout au plus un mois (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Au regard de ce qui précède, force est de remarquer que la situation alimentaire a été difficile pour la plupart des ménages déplacés. D'ailleurs, en poursuivant l'analyse des données, d'autres indicateurs viennent attester cet état de fait. Il s'agit du nombre de repas pris par jour et la qualité des repas consommés.

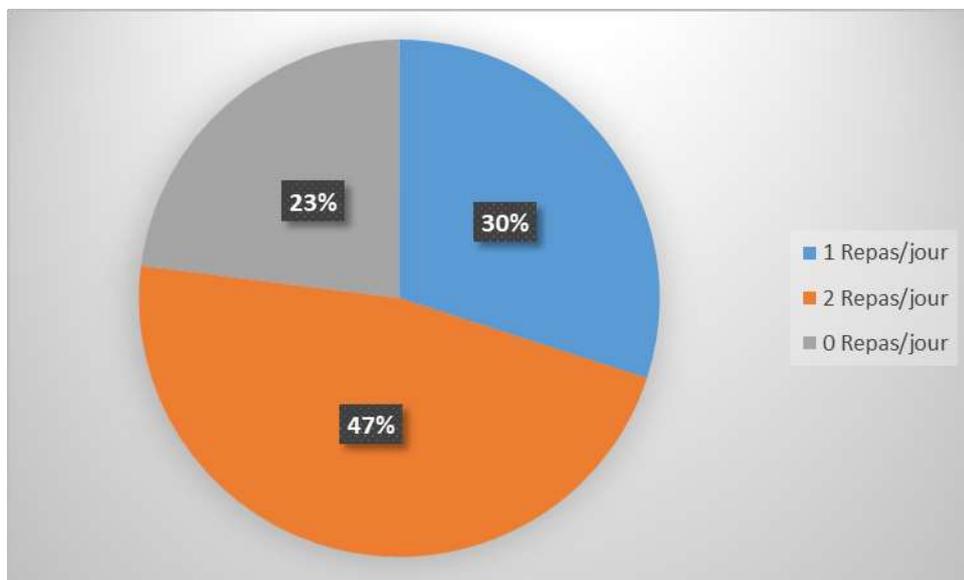
Graphique 6 : durée de consommation de vivres empotés à Dori



Le nombre de repas journaliers est apprécié à travers deux groupes. Les adultes et les femmes enceintes/allaitantes (FEFA) et les enfants du ménage.

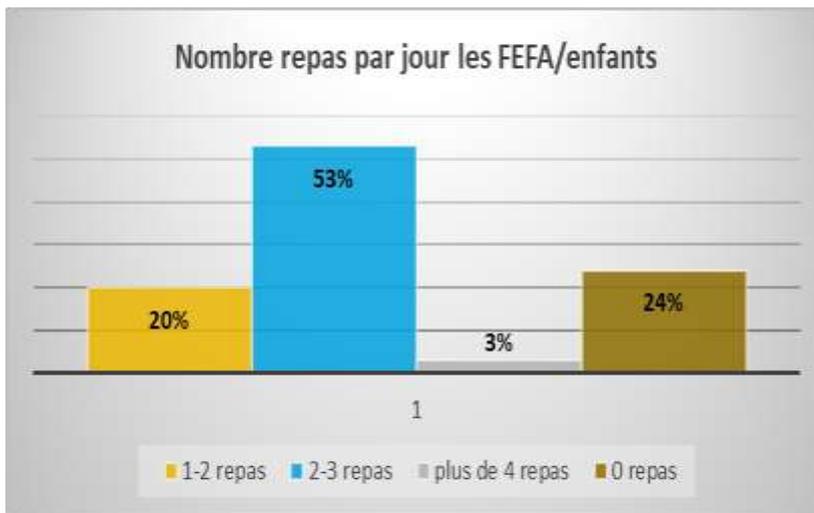
Pour les adultes, il ressort des données du graphique 5 ci-dessous que jusqu'à 23% n'arrivaient pas à avoir un repas par jour. Le graphique montre que 30% et 47% des PDI pouvaient avoir respectivement un seul et deux repas par jour à leur descente à Dori.

Graphique 7 : situation alimentaire des adultes avant l'assistance de l'UFC



En ce qui concerne les FEFA et les enfants, la situation n'est guère meilleure. L'accès à la nourriture est resté une préoccupation majeure comme le montre le graphique 10.

Graphique 8 : Nombre de repas par jour pour les FEFA/Enfants



Le graphique 9 montre que jusqu'à 24% de FEFA et d'enfants n'avaient même pas un repas par jour à l'arrivée à Dori. Cela dénote le degré de sévérité de l'insécurité alimentaire des PDI durant les premiers instants d'installation dans la zone d'accueil.

Un autre aspect pris en compte dans l'analyse est la qualité des repas. Sur cet indicateur, les enquêtés estiment que la nourriture à laquelle ils ont accès est soit passable soit mauvaise. Pour eux, il n'y avait pas de bon repas à cette phase de leur situation. Il apparaît que 22% des PDI estiment que les nourritures sont de mauvaise qualité contre 78% qui estiment qu'ils avaient accès à des repas dont la qualité est jugée passable.

Graphique 9 : Appréciation qualité des repas



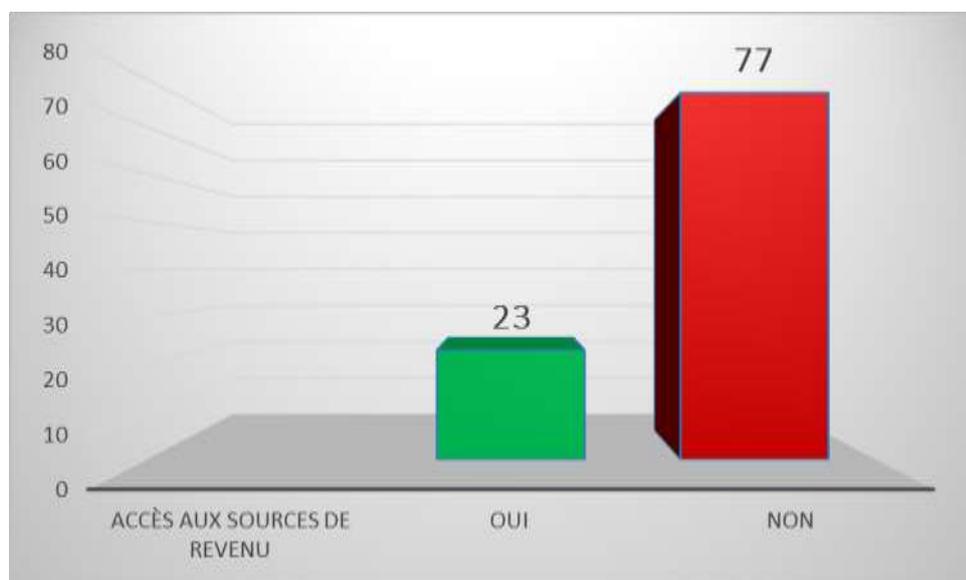
Situation économique et sources de revenus des PDI à leur arrivée à Dori

Sur le plan économique, l'analyse des données de l'enquête montre qu'aucun ménage n'avait une épargne d'argent au moment de leur arrivée à Dori. Ainsi, les premiers instants suivant l'arrivée à Dori ont été très difficiles pour la plupart des déplacées. En effet, comme l'ont témoigné les femmes lors des focus groups, tout s'achète ici. Le bois, l'eau, les céréales etc. «

nous sommes habitués à prélever tout dans la nature. On n'a pas besoin de payer quoique ce soit au village. Voilà que maintenant nous devons tout acheter. Difficile de se retrouver sans l'assistance de la part des bonnes volontés ». Ces propos sont en phase avec les arguments du Responsable du service dénombrement de la direction régionale en charge de l'Action Humanitaire quand il avance que l'appui économique permet aux PDI de s'affirmer et d'être épanouis dans leur milieu. Pour ce faire, il propose que des actions visant à créer des emplois soient promues par l'octroi de crédits aux intéressés.

Par ailleurs, les déplacés avaient un faible niveau d'accès aux activités génératrices de revenu (graphique 11). Il en résulte que 77% des ménages n'ont pas pu se créer une source de revenu monétaire. 23% seulement d'entre eux affirment avoir trouvé une activité avant l'intervention de l'UFC.

Graphique 10 : Accès sources de revenu



4.2.1. Appuis apportés aux PDI et leur impact sur l'insertion socio-économique de ces derniers.

- Situation des bénéficiaires des appuis de l'UFC

Depuis 2019 et en faveur de l'arrivée progressive des PDI à Dori, l'UFC a déclenché un mécanisme d'assistance pour venir en aide à ces personnes vulnérables.

A la date 30 novembre 2021, ce sont au total plus de 550 individus déplacés internes composés de 15% d'hommes, 44% de femmes et 41% d'enfants qui bénéficient de l'accompagnement de l'UFC (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Ces bénéficiaires sont répartis essentiellement dans trois (03) sites dans la ville de Dori, notamment les sites de

Petit Paris, Gnarella et Wendou.

Il ressort de l'exploitation des données que la majorité des déplacés (environ 70%) soutenus par l'UFC sont installés dans le quartier Petit Paris. Cela se justifie par le fait que cette zone est beaucoup plus au centre de la ville de Dori. Pour les personnes en quête de sécurité, cette zone est plus sûre par rapport aux deux autres secteurs relativement plus exposés. Par ailleurs, la proximité de Petit Paris à la partie exploitable de la mare demeure également un motif pour ces populations déplacées qui compte un bon nombre de maraichers en son sein.

Elles sont essentiellement originaires des communes de Bani qui totalise 95 personnes issues du seul village de Lamdamol, et Gorgadji, qui est la commune la plus représentée avec 545 ressortissants répartis dans six (06) villages en raison de l'intensification des interventions terroristes dans cette localité.

Ces personnes sont arrivées à Dori à la suite des menaces et attaques répétées contre leur village par les groupes armés non identifiés (GANI). Souvent surprises par ces événements malheureux, les PDI n'ont même pas le temps de prendre la moindre ressource avec elles, elles cherchent seulement à sauver leur vie. A ce propos, le Coordonnateur de l'UFC nous a relaté l'histoire d'une femme déplacée qui s'est confié en ces termes : *« je suis arrivée ici à Dori avec le seul pagne que vous voyez sur moi »*. Des multitudes de cas pareils sont rencontrés dans toute la région du sahel. Dans le village de Lelly, commune de Gorgadji, les producteurs maraichers composés essentiellement de femmes étaient en train de travailler sur leur site maraicher quand les groupes armés ont fait irruption dans le village. Du site, ces populations ont pris la fuite pour rejoindre Dori sans récupérer le moindre objet.

V. Types d'appuis apportés aux PDI

- **Approche d'assistance aux PDI**

L'approche est conduite à deux niveaux essentiellement avec les partenaires notamment les services techniques déconcentrés de l'Etat (STD) et avec les bénéficiaires.

✓ Au niveau des STD

L'UFC a commencé par informer la Direction régionale en charge de l'Action Humanitaire du Sahel des activités qu'elle entend mettre en œuvre pour contribuer à la prise en charge des PDI de Dori dans le but d'acquiescer son implication et son accompagnement. A la suite de cette étape, une liste de PDI a été transmise par la Direction régionale et du personnel désigné pour l'accompagnement et le suivi de l'assistance afin de respecter la politique du Ministère en la matière. Ce procédé a aussi eu pour objectif d'obtenir la situation des personnes non encore

assistées au regard du nombre élevé des intervenants dans l'assistance aux PDI. Cela a permis d'éviter les doublons, mais également canaliser les synergies d'actions.

En outre, l'UFC a travaillé en étroite collaboration avec d'autres services techniques déconcentrés de l'Etat (Agriculture, Elevage, Jeunesse, Eau, Santé etc.) afin de requérir leur appui conseil technique. Chaque service a apporté son expertise dans son domaine de compétence.

Enfin, notons que la condition à remplir pour bénéficier des appuis est le critère de vulnérabilité. Le concours de l'ensemble des partenaires a permis d'arrêter de commun accord les critères de ciblage des bénéficiaires, des différents types d'appui. Critères approuvés par l'outil Household Economy Approach (HEA) qui est une technique de ciblage participatif.

✓ Au niveau des bénéficiaires

L'UFC dispose d'animateurs et des relais communautaires qui sont en contact permanent avec les bénéficiaires. Avant le déroulement de l'assistance, elle a mis à profit ce réseau pour informer et sensibiliser les PDI sur son intervention. Aussi, l'approche dans le ciblage des bénéficiaires notamment le HEA a été expliquée afin de permettre leur implication réelle dans cette étape cruciale du processus d'assistance.

Ce préalable a permis de procéder à l'identification des bénéficiaires. Après le ciblage, une restitution de l'opération a été faite sur chaque site des PDI afin de recueillir les éventuelles observations ou désaccords. La dernière étape de l'établissement des listes de bénéficiaires s'achève avec une rencontre de validation de ces listes en présence des responsables des blocs, le président et un membre du comité de chaque site.

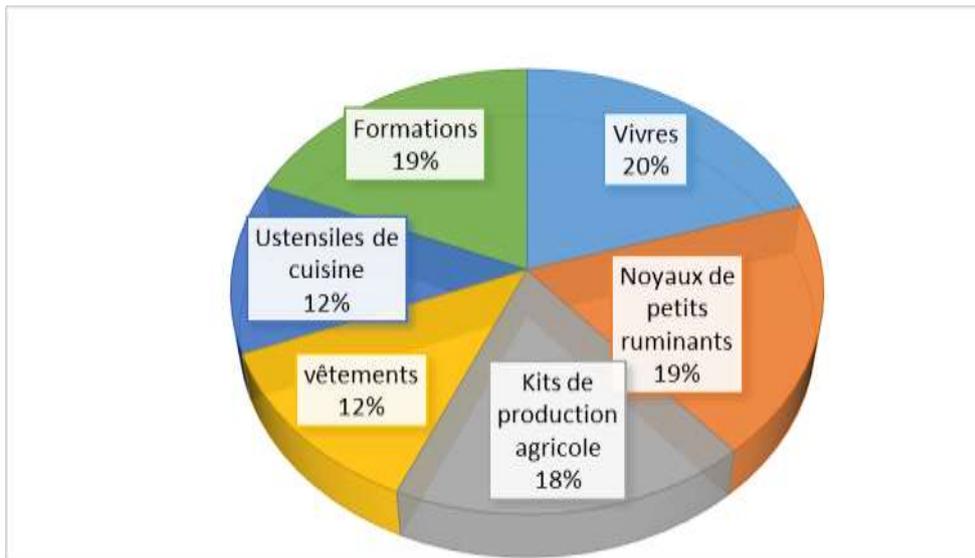
Le ciblage des besoins a été laissé à l'appréciation des PDI, qui l'ont fait au cours d'une assemblée générale tenue le 23 septembre 2020 à Dori, dans la salle de réunion du centre de promotion de la paix (Dudal Jam) de l'UFC.

L'assistance adressée aux personnes déplacées internes de Dori a pris en compte non seulement cette expression de besoins mais également les observations des partenaires, rendant ainsi pertinent toute l'approche et la mise en œuvre de l'accompagnement mobilisé.

- **Appuis apportés**

Trois catégories d'appuis peuvent être distinguées. Les vivres, les non-vivres et les moyens d'existence. La situation de l'assistance est résumée dans le graphique suivant. A la lumière du graphique 12 ci-dessous, une gamme assez variée d'assistance a été apportée aux PDI par l'UFC.

Graphique 11 : Situation des appuis apportés aux PDI



- **Assistance alimentaires (Distribution de vivres)**

L'intervention de l'UFC a permis d'assister les PDI avec une certaine quantité de céréales, notamment du riz. Au total, cette action a favorisé la distribution de 350 sacs de 25 kg soit 8,7 tonnes à 264 ménages vulnérables des PDI y compris des communautés hôtes catégorisés en ménages très pauvres (86), pauvres (132) et 30 hôtes. Cette activité a été relevée par les bénéficiaires au cours des enquêtes. En ce qui concerne les PDI, 47% des enquêtés ont effectivement affirmé avoir reçu l'assistance en vivres de la part de l'UFC.

La valeur monétaire de ces vivres est évaluée à trois millions cinq cent mille (3 500 000) francs CFA.

- **Les non-vivres :**

Cette rubrique regroupe un certain nombre de dotations de biens et services.

✓ **La distribution de foyers améliorés**

Ce geste est également très pertinent pour les conditions de vie des déplacées internes. En effet, cuisiner pour nourrir sa famille nécessite de l'énergie notamment du bois de chauffe. Dans la commune de Dori, la ressource est pratiquement inaccessible et le principal moyen d'accès reste l'achat. C'est ce que les PDI ont par ailleurs relevé au cours de leur assemblée générale tenue le 23 septembre 2020 à Dori en ces termes : « ...*ti wakat ninga ligd yan n da raad bi koom meng ya toogo* », ce qui signifie en français « ...*quelques fois, avoir les ressources pour payer le bois de chauffe ou même l'eau est très difficile* ». Afin d'économiser les faibles quantités de combustibles, l'utilisation des foyers améliorés en céramique qui peuvent permettre d'économiser jusqu'à 80% de bois est devenue indispensable. Cette

approche permet également d'atténuer les comportements favorables à la dégradation de l'environnement et limite la compétition pour le pillage de ces ressources et par voie de conséquence les conflits associés.

Ainsi, l'appui de l'UFC s'est traduit par la distribution de foyers améliorés à 150 ménages composés de 86 ménages très pauvres, 34 ménages pauvres et 30 ménages vulnérables de la communauté hôte. La valeur de l'opération est estimée à deux millions (2 000 000) de francs CFA.

✓ **La distribution des vêtements**

L'assistance en habillement a été aussi, une des interventions prioritaires de l'UFC à l'égard des PDI. Dans ce sens, à l'occasion de la cérémonie de remise de don, le chargé de communication de l'UFC a mentionné que la distribution des vêtements aux personnes déplacées internes est faite en signe de solidarité. Pour lui, ce don est un soulagement à l'égard de ces PDI, car ils ont quitté leurs villages en laissant tout derrière eux. Ce geste en faveur de l'un des besoins physiologiques est à mettre au compte du personnel de la structure qui a manifesté sa solidarité envers les PDI.

- **La réalisation de forages**

Afin de participer à la résolution de ce problème, l'UFC s'est lancée dans la réalisation de forages pour accroître l'offre de cette denrée précieuse de première nécessité (photo 1). Dans cette dynamique, deux forages équipés à motricité humaine ont été réalisés sur les sites d'accueil des PDI. Le nombre de bénéficiaires est estimé à 600 personnes. Le coût de réalisation de ces deux ouvrages s'élève à treize millions cinq cent mille (13 500 000) FCFA.

Photo 1 : forage réalisé sur le site des PDI de Wendou prise au cours de la collecte de données de terrain



- **Formations spécifiques**

L'UFC a également accompagné les déplacées internes à travers le renforcement de leur capacité dans un certain nombre de domaines. Ainsi, quatre (04) formations spécifiques ont été réalisées au profit des bénéficiaires. Le premier thème est relatif à l'apprentissage de la préparation de bouillie enrichie. Cet aspect est très primordial pour la lutte contre la malnutrition des enfants et des femmes enceintes et allaitantes. Le quatrième thème de la formation porte sur la chaîne de l'eau et vise à outiller les usagers sur les règles d'hygiène à observer dans l'utilisation de cette matière. Les deuxième et troisième thèmes ont trait à la création de sources de revenu pour les ménages. En effet, ils portent respectivement sur les techniques de saponification et les techniques d'embouche.

En somme, l'UFC a mis en jeu un montant de quarante-cinq millions (45 000 000) de francs CFA pour la réalisation de ces formations.

L'assistance de l'UFC prend également en compte le renforcement des moyens d'existence en lien avec l'expression de besoins des PDI formulée au cours de leur assemblée générale tenue en septembre 2020. Les domaines concernés sont :

✓ L'appui à la fabrication de savon

Après la formation des femmes sur la saponification, l'UFC les a dotées de kit d'installation pour la fabrication de savon (composés de table de coupe, de moules de seaux et autres petits matériels) pour l'activité. Ainsi, c'est une somme d'environ deux millions (2 000 000) de francs CFA qui a été injectés dans cette activité d'AGR au profit de 130 femmes PDI et hôtes.

✓ L'appui en élevage naisseur à travers le « crédit corporatif »

Le crédit corporatif consiste à donner des couples de noyaux d'animaux (un mâle et une femelle) à des ménages identifiés dans un groupe de potentiels bénéficiaires sous forme de dette. Ces premiers gagnants vont les entretenir jusqu'à la première mise bas. Six (06) mois après la mise bas, un petit est rétrocédé à un autre ménage qui devient nouveau bénéficiaire. A partir de cet instant, la dette est payée et le ménage jouit librement du reste de son troupeau. Le processus se poursuit jusqu'à ce que tous les ménages de la communauté entrent en possession du noyau. L'activité a couvert dès le départ 170 bénéficiaires identifiés selon un choix raisonné. En effet, elle est particulièrement orientée vers les ménages moyens et nantis en ce sens que ces derniers sont capables de garder les animaux jusqu'à la reproduction au regard de leur niveau de vulnérabilité relativement bas par rapport à la catégorie des ménages pauvres et très pauvres. Au total, 340 têtes dont 170 boucs et 170 chèvres ont été distribués.

Photo 2 : archive UFC bénéficiaire avec son noyau de deux (02) chèvres

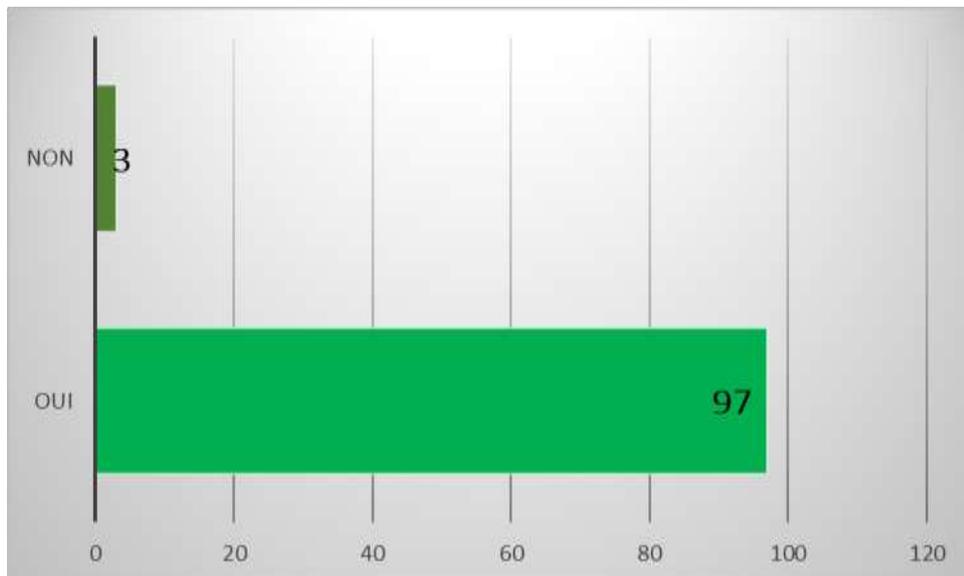


✓ Appui à la production agricole

L'UFC a accompagné les PDI dans la production agricole durant les deux campagnes agricoles. Il s'agit de la campagne agricole de saison sèche 2020-2021 et la saison pluvieuse 2021-2022. La plupart des ménages enquêtés ont reçu des semences en vue de la reconstitution des moyens d'existence.

Ainsi, au cours de la campagne maraichère, les PDI ont reçu un appui financier pour l'acquisition des semences pour emblaver deux (02) sites maraichers. La somme mobilisée à cet effet est d'environ trois cent quarante mille (340 000) francs CFA. L'UFC a également contribué à l'obtention d'un terrain sous forme de prêt pour la production. Deux cycles de production ont été réalisés.

Graphique 12 : Situation des bénéficiaires des semences améliorées



En outre, afin de permettre aux PDI d'écouler les produits maraichers, l'UFC a pris en compte la participation de ces derniers à la 16ème édition des journées du maraicher du Sahel. A cette occasion, ils ont pu commercialiser leurs produits. Ce constat est en phase avec les déclarations du porte-parole des participants à la foire quand il souligne que l'ouverture des

stands et le démarrage de la foire ont d'ailleurs permis d'écouler rapidement leurs produits à des prix abordables, et aux citoyens de la ville de Dori de se ravitailler en produits et légumes de qualité.

Le coordonnateur de l'UFC n'en disait pas moins lorsqu'il l'a noté au cours de son intervention en prélude à l'ouverture de la journée. En effet pour lui, l'organisation de la foire a permis l'accroissement des recettes issues de la vente des produits maraîchers. C'est également un cadre de partenariat et d'écoulement des produits qui permet d'accroître et optimiser les retombées de la culture maraîchère au profit des exploitants maraichers dont les PDI.

Nous pouvons également retenir sous le compte de cet argumentaire l'objectif de la manifestation qui est de soutenir les producteurs PDI résidant dans la ville de Dori afin qu'ils puissent non seulement assurer une production à même de leur permettre de subvenir à leurs besoins, mais aussi de prendre part aux JMS qui sont devenues un rendez-vous annuel à ne pas manquer.

En ce qui concerne la production pluviale, les PDI ont bénéficié d'un site aménagé pour la production rizicole grâce à l'accompagnement de l'UFC. Ainsi, des semences et des engrais minéraux ont été mis à leur disposition pour la campagne agricole humide 2021-2022.

En somme, l'UFC a apporté une gamme assez variée d'assistances aux personnes déplacées internes de Dori. La diversité de ces appuis reflète le niveau de précarité dans laquelle ces populations sont arrivées à Dori. Au premier moment, la plupart d'entre elles ne disposait pas de la moindre ressource pour satisfaire à même les besoins les plus basiques de survie et de dignité. Ces éléments ont contribué à préserver des vies ainsi que la dignité.

Photo 3 : produits maraichers en exposition lors des journées du maraicher du Sahel

(visite terrain)



5.1. Impact des appuis sur l'insertion socio-économique des PDI

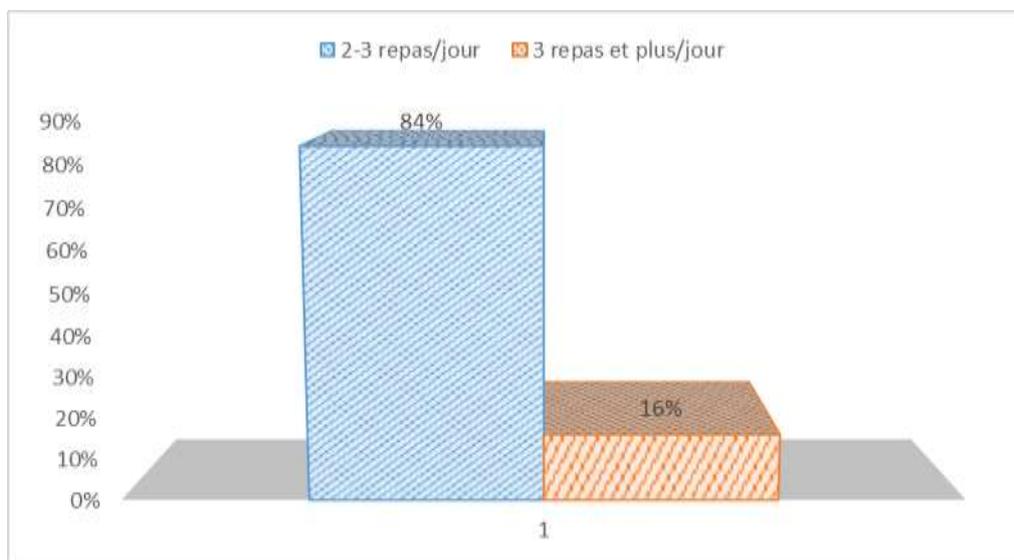
- Situation alimentaire

Dans la première partie des résultats, nous avons constaté que les déplacées internes ont traversé une situation difficile au moment de leur installation dans la commune de Dori. Cependant, avec l'intervention de l'UFC Dori, leurs conditions de vie ont connu une amélioration. En s'appuyant sur les mêmes indicateurs, les résultats des enquêtes ont permis de se rendre compte de cette évolution positive de la situation à travers les principaux domaines de besoins.

5.2. Appui alimentaire

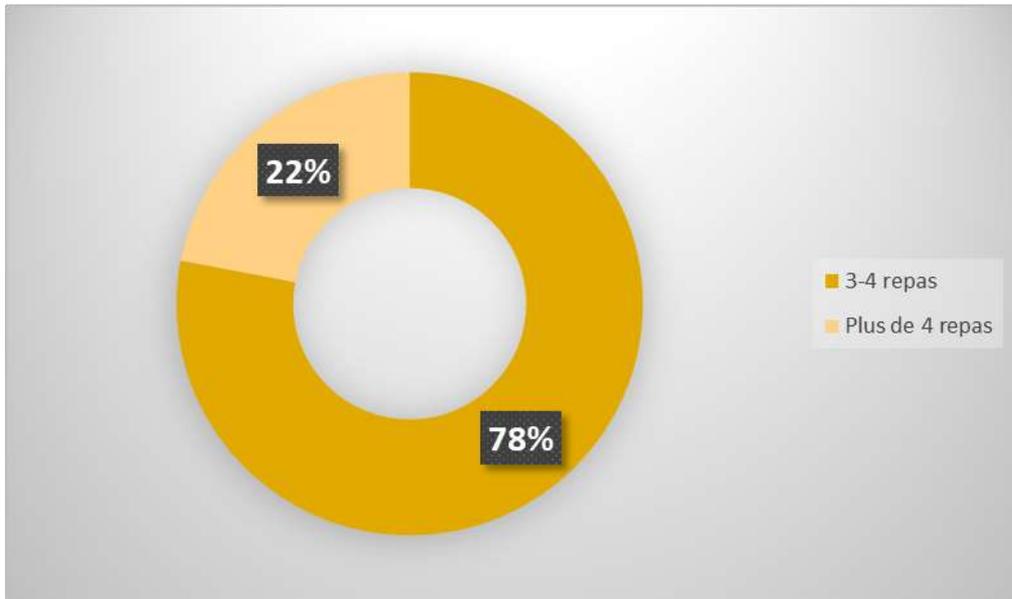
La distribution de vivres (céréales) a permis d'améliorer la situation alimentaire des bénéficiaires. En effet, le nombre de repas varie désormais entre 2 à 3 par jour pour 84% des personnes interrogées. Mieux, il est passé à une étape où 16% d'entre eux affirment avoir au moins 3 repas journaliers (figure 14).

Figure 13 : nombre de repas /jr/adulte



Au niveau des FEFA et enfants, les intéressés soulignent également que le nombre de repas pris par jour s'est nettement augmenté (Graphique 14). 78% des PDI interrogées reconnaissent avoir accès à au moins 4 repas par jour. Seulement 22% signalent un accès à 3 ou 4 repas journaliers.

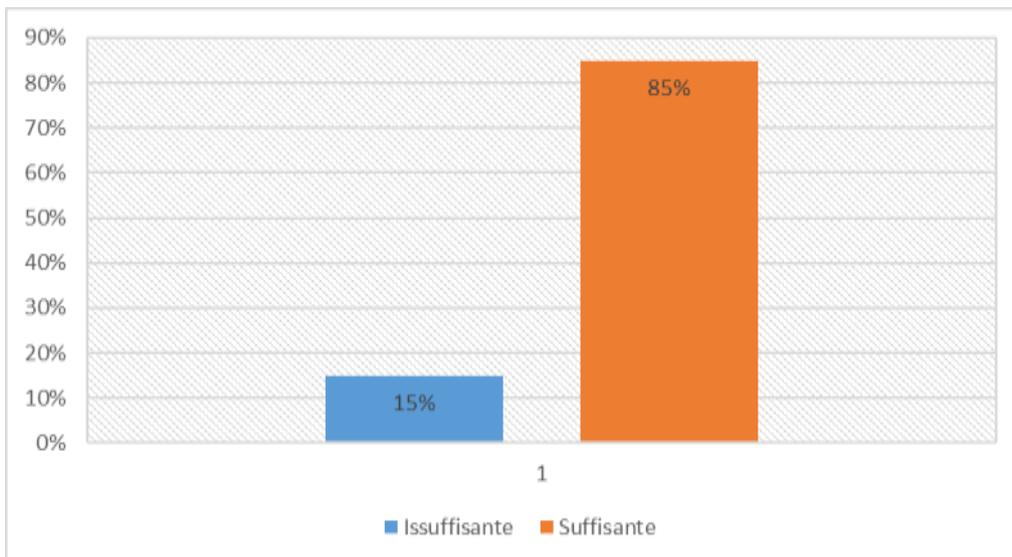
Figure 14 : Nombre de repas/jour pour les enfants et les FEFA



Au titre de la qualité et de la quantité des repas, l'assistance de l'UFC a contribué à atténuer considérablement la préoccupation. En effet, 73% des ménages PDI ont jugé que les nourritures sont passables contre 27% qui ont mentionné qu'elles sont bonnes du point de vue qualité.

Pour la quantité des repas, la situation est encore meilleure en ce sens que la majorité estime que la nourriture est suffisante (graphique 16). Il ressort que 85% des PDI estiment que la nourriture est suffisante contre 15% qui ne sont pas encore épargnés par l'insécurité alimentaire.

Graphique 15 : Appréciation quantité des repas par les ménages

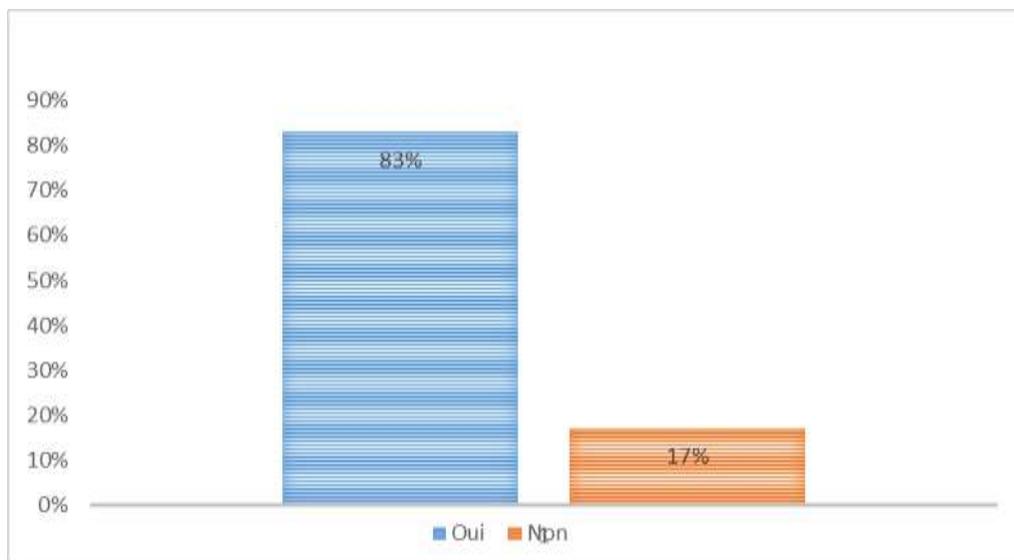


Cette amélioration quantitative et qualitative de la situation alimentaire s'explique d'une part par la distribution de vivres réalisée par l'UFC qui a permis aux ménages d'avoir un stock de denrées. D'autre part, elle se justifie par l'appui à la production maraîchère et vivrière dont les produits ont contribué à renforcer la sécurité alimentaire en augmentant les stocks de vivres. D'ailleurs, lors des focus groups, notamment dans le groupe des femmes, beaucoup ont ironisé en disant *qu'elles sont passées du coma à la vie*. Elles expliquent en effet qu'avant l'appui de l'UFC, certains ménages pouvaient faire pratiquement une semaine sans poser une marmite sur le feu, c'est-à-dire sans cuisiner.

Au terme de l'analyse de ce volet, les PDI reconnaissent que l'assistance alimentaire de l'UFC a permis de sauver des vies. Elle a aidé beaucoup d'entre elles à surmonter les souffrances liées au manque de nourriture.

Aussi, s'accordent-elles à noter que la question alimentaire n'est plus une grosse préoccupation à ce jour au sein des sites (17). L'analyse du graphique indique que 83% ne considèrent plus le manque de nourriture comme une difficulté majeure. Seulement 17% de cas sont encore préoccupés par l'insécurité alimentaire.

Graphique 16 : Réduction de la préoccupation alimentaire



L'amélioration de la situation alimentaire a permis aux bénéficiaires de s'ouvrir beaucoup plus à la communauté d'accueil, mais également de prendre part aux activités à haute intensité de main d'œuvre (AHIMO). Au cours des entretiens, un bénéficiaire nous a confié : « *avant, les PDI étaient informées de l'existence des activités HIMO. Mais si n'a pas mangé depuis 2 ou 3 jours, quelle force as-tu pour participer à ces travaux ? Même si nous savons qu'à la fin*

il y a de l'argent ». Et d'ajouter cet adage populaire qui dit que ventre creux n'a point d'oreille. Cette position est en phase avec les résultats de l'enquête. En effet, il ressort que les bras valides des ménages de PDI sont tous engagés dans divers types de travaux (HIMO, Cash for work, CES/DRS etc.) quelque temps après l'assistance en vivres apportée par l'UFC.

Il s'est donc créé un brassage entre le PDI et leurs hôtes. Les revenus obtenus ont permis à certains de poser des actions favorables à leur insertion socio-économique dans la zone d'accueil.

5.2.1. Situation économique

L'accompagnement de l'UFC avait également pour but de créer des sources durables de revenus au profit des personnes déplacées internes, gage d'une intégration économique de ces derniers dans leur nouvel environnement.

C'est pourquoi, plusieurs activités génératrices de revenu ont été proposées aux bénéficiaires après leur installation à Dori.

L'appui de l'UFC dans ce volet s'est articulé autour de la création de source de revenu au profit des ménages bénéficiaires. Il s'agit essentiellement de :

- Production agricole

L'accompagnement des PDI par l'UFC dans la production agricole s'inscrit dans une volonté d'améliorer leur situation alimentaire qui ressort comme une des principales préoccupations de ces derniers, « *ventre creux, point d'oreille !* ». En outre, cet appui visait également à créer une source de revenu durable, qui puisse contribuer à l'autonomisation progressive de ces communautés affectées. C'est pourquoi, l'UFC a mis à leur disposition des kits de production agricole (semences de variété améliorées de culture maraichères, de riz, des engrais et du matériel aratoire).

L'UFC a également travaillé à ce qu'elles accèdent à la terre à travers une location de sites pour la valorisation des intrants agricoles. Le Tableau 2 ci-dessous indique la situation atteinte dans ce volet d'assistance. Il ressort qu'au cours de la campagne agricole humide 2020-2021, 87% des PDI ont reçu des intrants agricoles pour la production vivrière. Aussi, tous les bénéficiaires de kits ont pu emblaver des terres notamment en riz, niébé et mil. Pour la production maraichère, tous les ménages enquêtés reconnaissent avoir pratiqué l'activité. En ce qui concerne les ventes de produits agricoles obtenus, personne n'a vendu les produits agricoles vivriers. Cela s'explique par la nécessité pour chaque ménage de renforcer son stock en vue d'éloigner le plus possible le spectre de l'insécurité alimentaire, ce au regard de la modicité des récoltes réalisées. En revanche, 97% d'entre eux ont vendu des produits

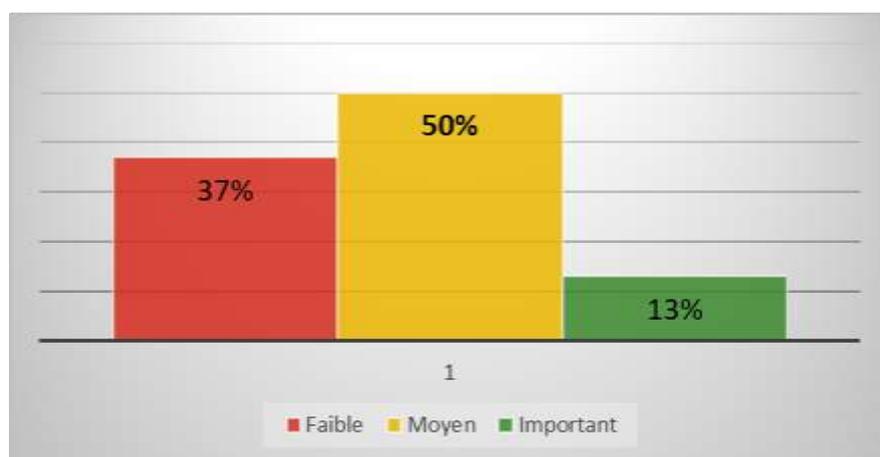
maraichers. En effet, ces produits sont d'habitude considérés comme des cultures de rentes donc, destinées à être écoulées pour améliorer les revenus monétaires des exploitants.

Tableau 2 : Situation de la production agricole

% de ménages ayant réalisé la production vivrière (riz, mil, niébé)	87%
% de ménages ayant réalisé la production maraichère	100%
% de ménages ayant vendu des produits de cultures vivrières	0%
% de ménages ayant vendu des produits maraichers	97%

La figure 18 ci-dessous résume l'appréciation de la production obtenue par les exploitants. Nous notons que 50% des ménages estiment que la production atteinte est moyenne, contre 13% qui la jugent importante. Cela se justifie par l'insuffisance des superficies emblavées mais également par le niveau de maîtrise de l'activité maraichère par chaque individu de cette population. D'ailleurs un des responsables du site maraicher de Petit Paris faisait remarquer que : « *tout le monde a eu les mêmes intrants, les mêmes appui-conseils techniques, mais l'effort personnel déployé par chaque PDI dans l'entretien de son jardin explique en dernière analyse les résultats de chacun* », propos recueillis au cours des focus groupes.

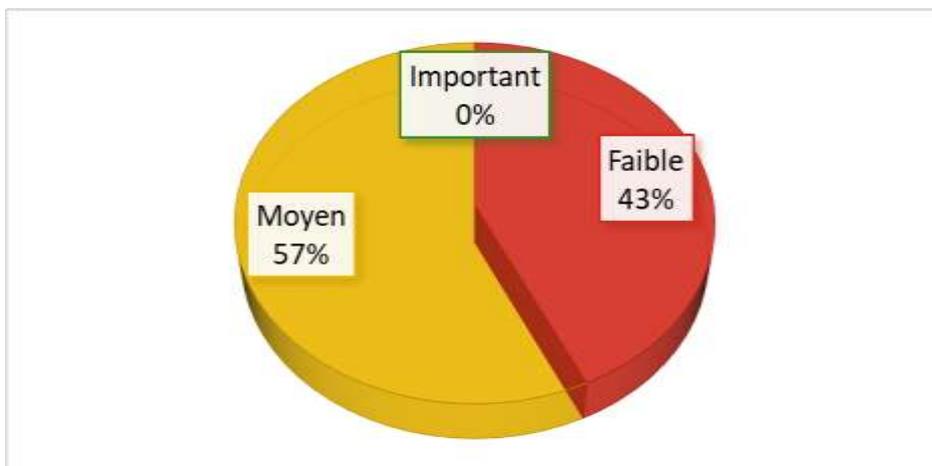
Figure 17 : Appréciation des quantités de produits maraichers vendus



Au niveau des revenus de vente des produits maraichers, les PDI ont pu écouler effectivement une partie des récoltes de fruits et légumes sur le marché de Dori mais également à la faveur de la journée du maraicher du Sahel organisée chaque année à Dori par l'UFC. Cette activité a permis aux différents ménages concernés d'améliorer leur situation économique et par

ricochet, le pouvoir d'achat et l'autonomie financière notamment des femmes. D'ailleurs, au cours des entretiens de groupes, les femmes ont indiqué que l'activité maraîchère leur a permis de réaliser d'importantes dépenses telles que payer la scolarité des enfants, acheter le bois de chauffe, l'eau et renforcer l'équipement en ustensiles de cuisine. La figure 19 traduit le point de vue des producteurs/productrices maraîchers/ères. L'analyse de ce diagramme circulaire permet de constater que 57% des populations considère que le revenu de la production maraîchère est à un niveau moyen contre 43% qui apprécient faiblement les retombées économiques. Cette situation se justifie par les quantités vendues (non importantes), la faible diversité des produits mais également par la période de vente. En effet, au cours des entretiens, il ressort que le moment d'écoulement a coïncidé avec la période d'abondance, elle-même en phase avec la chute des prix. Au terme de cette intervention, les PDI ont bénéficié d'une source de revenu durable grâce à l'amélioration de certains facteurs de productions (terre, technologie, intrants, etc.).

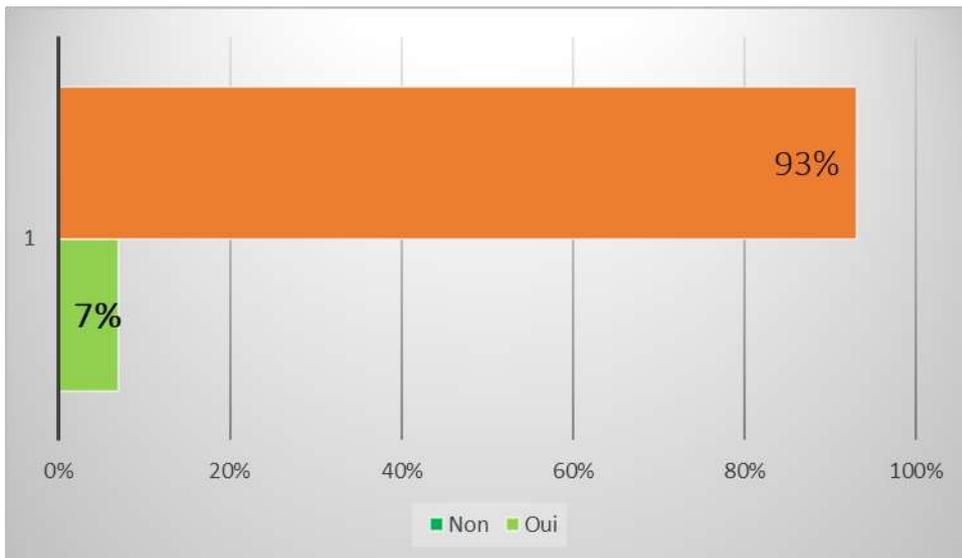
Figure 18 : Appréciation des revenus du maraichage par les PDI



5.2.1.1. L'appui à l'élevage

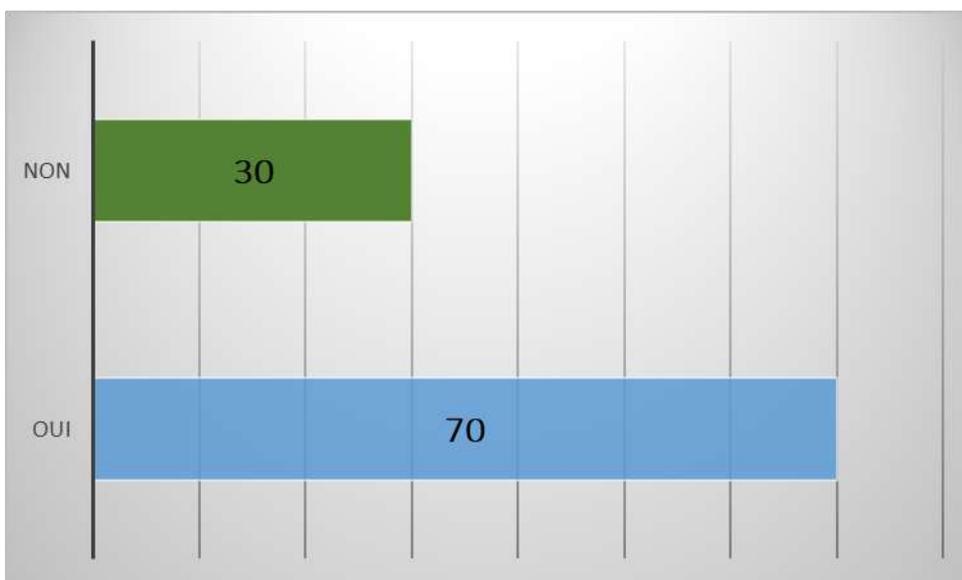
Cette assistance est considérée comme une des principales sources de revenu durable. Elle a permis aux ménages notamment les femmes d'avoir des petits ruminants pour renouer avec le petit élevage qui était une de leurs activités de prédilection avant que la crise ne s'installe. Beaucoup de PDI sont arrivés à Dori sans une tête car leur cheptel a été soit volé, soit abandonné au cours de la fuite. La situation avant l'appui de l'UFC est résumée à travers la figure 20 ci-dessous. Il se dégage du graphique que 93% des déplacées ne possédaient pas de cheptel à l'arrivée à Dori pour des raisons liées aux vols, enlèvement, pertes et abandon.

Figure 19: Situation des ménages arrivés à Dori avec des animaux



Cependant, grâce à l'assistance de l'UFC, le cheptel a pu être reconstitué pour beaucoup d'entre eux comme l'indique la figure 21 ci-dessous. En s'appuyant sur les informations du graphique, il apparaît que 70% des PDI ont maintenant un noyau de petits ruminants. Cette assistance n'a pas eu de retombée économique pour le moment selon les bénéficiaires en raison du délai de distribution mais également du fait de l'approche de gestion utilisée. Cependant elle a eu une importance capitale dans le volet social comme nous le verrons plus loin dans notre analyse.

Figure 20 : Proportion des PDI ayant reçu des animaux



L'accompagnement de l'UFC a permis d'améliorer la situation économique des PDI. En effet, à travers plusieurs activités mises en œuvre, l'Union Fraternelle de Croyants a contribué à

créer des sources de revenu puis au relèvement économique de ces personnes affectées. D'ailleurs, le Coordonnateur de l'organisation a abordé la situation sous le même angle au cours des phases d'entretien avec les personnes ressources. En effet, il a noté que les déplacées ne se sentent pas dignes de toujours tendre la main. Pour lui, il faut des actions de relèvement et c'est la vision de sa structure d'où la gamme des appuis mise en place.

Il laisse entrevoir également une lueur d'espoir en termes de promotion de l'autonomisation financière de cette communauté notamment les femmes, gage d'une insertion sociale et d'un épanouissement socio-économique dans le milieu d'accueil.

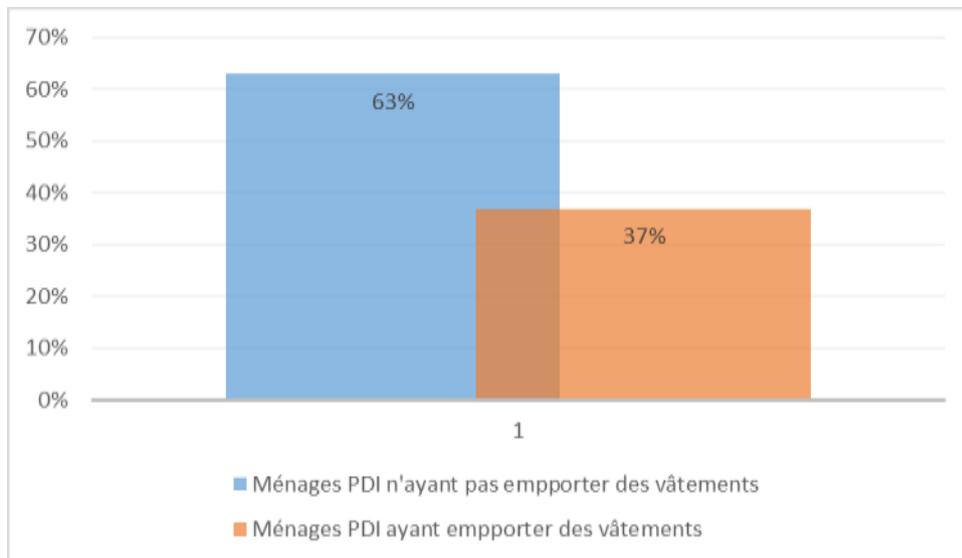
5.3. Situation sociale de PDI

La collecte et l'analyse des données au cours de notre recherche prouvent bien que l'assistance de l'UFC a eu un impact positif dans la situation sociale des PDI dans leur zone d'installation. Cela est en phase avec les propos du Responsable du service dénombrement de la direction régionale en charge de l'Action Humanitaire. En effet, au cours des entretiens, il a indiqué que les interventions ont pris en compte l'aspect socio-économique. Car dit-il : *« elles permettent une meilleure intégration, favorise la considération des personnes déplacées internes dans la communauté d'accueil. Ainsi, cela permet aux PDI d'apporter sa contribution dans la vie de la communauté »*.

Sur le plan vestimentaire, les enquêtés reconnaissent qu'avoir une bonne tenue est indispensable pour être en contact avec la communauté hôte mais également combattre une certaine stigmatisation. C'est pourquoi, les femmes particulièrement affirment qu'elles limitaient drastiquement leurs fréquentations au moment de leur installation à Dori faute de vêtement. En effet, comme le montre la figure 22 ci-dessous, beaucoup de PDI ont rejoint Dori sous les attaques terroristes sans emporter des vêtements. D'ailleurs le rapport final de consultation avec les personnes déplacées interne du HCR et *al* (2020), abordait dans le même sens. Dans ce document, il ressort que : *« ...les femmes n'ont rien pu emporter lors de leur fuite, qu'elles sont démunies... »*. A la lecture de l'histogramme, seulement 13% de déplacées attestent s'être rendues à Dori avec des habits. La majorité, soit 87% d'entre eux ont abandonné ces biens. Dans cette situation la vie en société devient très ennuyeuse. *Comment vivre avec la seule tenue pendant plusieurs jours sans être étiqueté par la communauté ? Tôt ou tard, on finira par vous appeler la femme " fouligdou là " c'est-à-dire la femme avec le pagne " raccommodé". Parfois, vous pouvez être convoqués pour d'autres formes*

d'assistance mais vous n'avez même pas envie de sortir de votre case parce que vous avez honte de votre propre accoutrement. Propos recueillis lors du focus group avec les femmes.

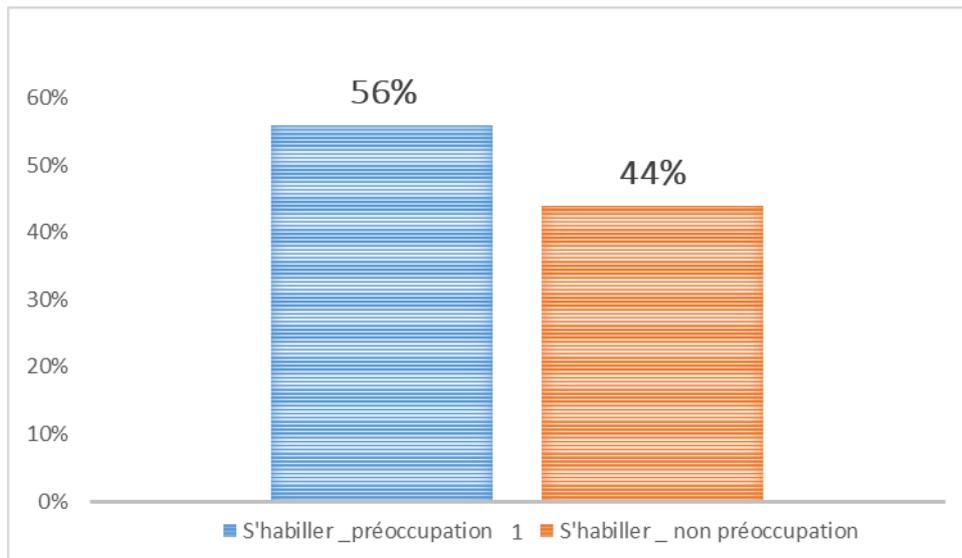
Graphique 21 : ménages PDI ayant emporté des vêtements.



Heureusement, avec l'intervention de l'UFC, la vie commence à reprendre son cours normale selon les PDI. En effet, l'organisation a assisté cette communauté à travers la distribution de vêtements. Les ménages estiment en ce moment que la question de l'habillement reste encore une préoccupation figure 23. Nous nous rendons compte que ce domaine constitue encore un besoin fortement exprimé même si 44% des enquêtés n'en font plus une importante préoccupation.

Pour ces PDI, même si le besoin reste encore important, une telle assistance a permis à nombre d'entre eux de pouvoir sortir, d'avoir un vrai contact avec les autres et même espérer chercher un travail afin d'avoir au moins une source de revenu pour le ménage.

Graphique 22 : Taux de préoccupation liée à l'habillement

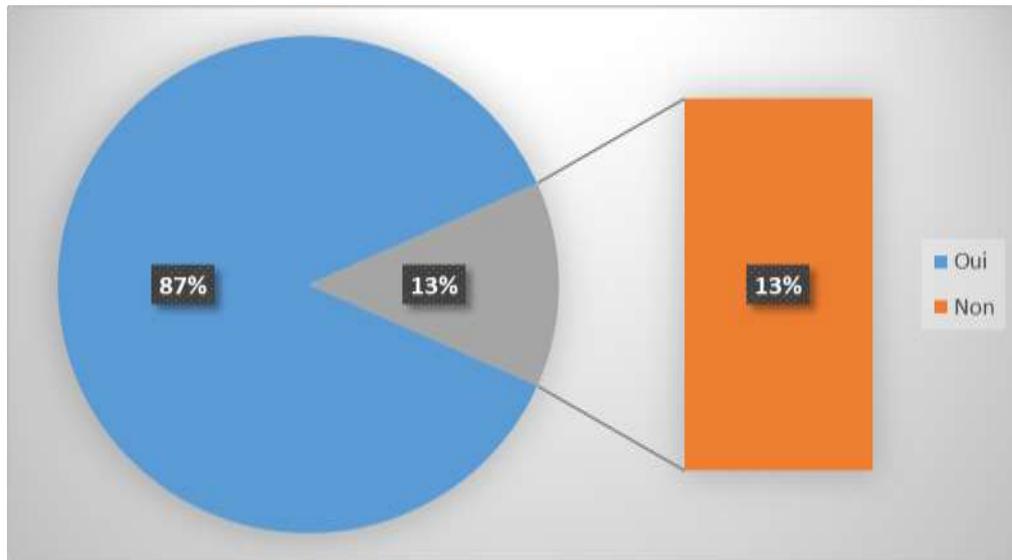


5. Distribution de kits d'articles ménagers essentiels

Une autre assistance en lien avec les questions de rapports sociaux reste les équipements ou ustensiles de cuisine.

Avec l'appui de l'UFC, les PDI ont amélioré leur niveau d'équipement en matériel de cuisine. Il s'agit principalement des foyers améliorés. Selon les enquêtés, la distribution de ce bien a soulagé énormément les ménages en matière de consommation de bois de chauffe, réduit la fréquence des femmes en brousse à la recherche des combustibles. Elle a aussi diminué la pression sur les ressources et par conséquent les conflits entre leurs utilisateurs (PDI et leurs hôtes).

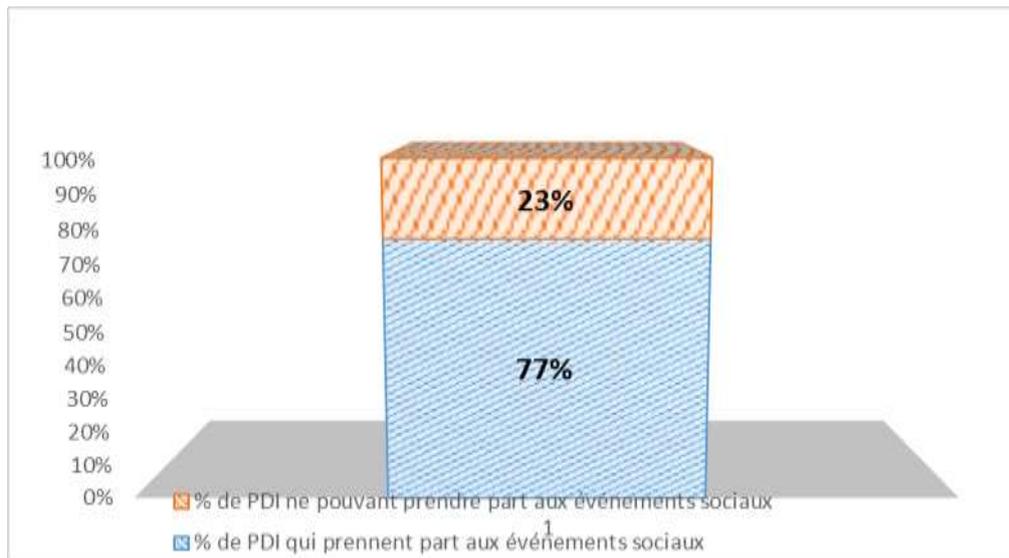
Graphique 23 : Situation des ustensiles de cuisine emportées par les ménages



5.3.1. Participation aux événements

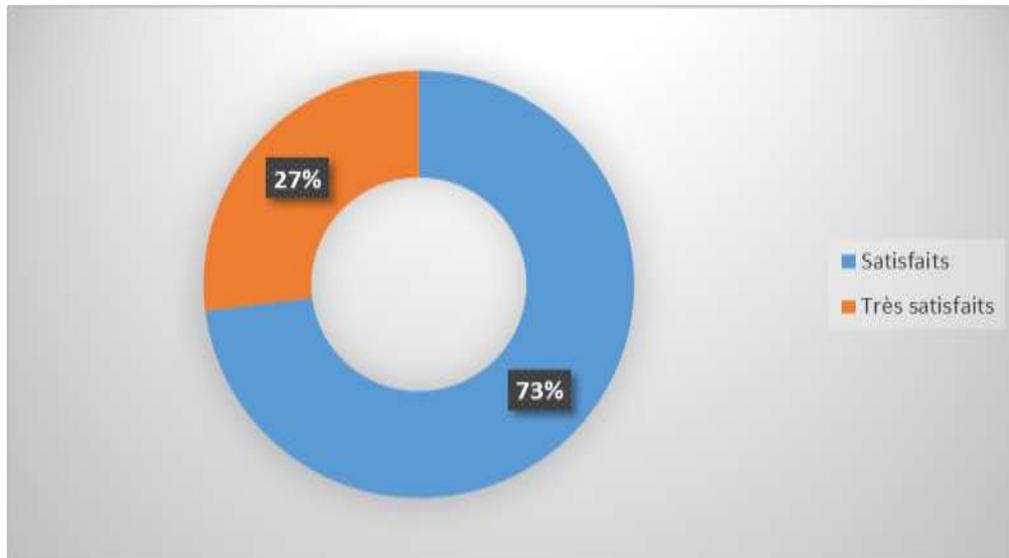
La participation des PDI aux événements sociaux de la zone d'accueil constitue un des principaux facteurs de leur insertion dans ce nouveau milieu. Selon eux, c'est à travers cette implication que leur communauté parvient véritablement à se frotter avec les populations hôtes. Ainsi, ces entités apprennent à se connaître et les barrières sociales se brisent peu à peu. Les relations se tissent, et le brassage devient une réalité. L'appui de l'UFC a permis de rendre possible cette situation. En effet, l'amélioration de certaines conditions par les différents types d'assistance a accru le pouvoir de participation des PDI comme l'indique la figure 25. L'analyse du graphique montre que 77% contre 23% des ménages arrivent à prendre part aux événements sociaux qui naissent ou qui sont organisés dans leur milieu. Cela est rendu possible grâce aux revenus de l'assistance. Il s'agit des économies réalisées à travers la vente des produits maraichers, mais également de l'argent liquide obtenu sous forme de perdiem suite à la participation à des ateliers de formations pour certains d'entre eux.

Graphique 24 : Participation aux événements sociaux



L'enquête a également révélé que 90% des ménages estiment que l'accompagnement de l'UFC a facilité leur intégration dans leur zone d'accueil notamment à travers l'incorporation dans les bureaux de structures associatives comme les COGES, les APE, les CEAP etc.). En outre ils ont exprimé leur niveau de participation aux manifestations sociales au sein de leur communauté. Cette appréciation est traduite par la figure 26. Il se dégage de ce graphique que 73% de ménages sont satisfaits et 27% très satisfaits par rapport à ce domaine de la vie communautaire. Ce constat est en phase avec ces propos recueillis auprès des représentants des sites des PDI : *« sur le plan social, les appuis ont beaucoup contribué à rehausser le rang social de nos membres et à raffermir les relations sociales entre nous et les autres membres de la communauté d'accueil. Grâce à ces appuis, enfin nous aussi, nous pouvons donner quelque chose ».*

Graphique 25 : Appréciation du niveau de participation aux événements sociaux



5.3.2. Les formations aux métiers

Les femmes PDI ont indiqué qu'elles ont bénéficié d'un certain nombre de formations organisées par l'UFC depuis leur arrivée à Dori. Ce sont entre autres, la formation sur les bonnes pratiques de nutrition qui a profité à 150 femmes dont 120 PDI et 30 femmes hôtes. En outre, s'ajoute à la liste, une formation sur les techniques d'embouche adressée à 170 ménages. Enfin il y a eu la formation sur la saponification. Cette série de renforcement des capacités a été très bien appréciée par les bénéficiaires justifiée par les propos suivants : « *J'ai fui de chez moi avec mon mari et mes 9 enfants sans rien prendre, donc cette formation me sera très bénéfique, car une fois que j'obtiens le matériel, en plus de faire la restitution à d'autres femmes, je vais faire mon savon et le vendre et cela me servira d'acheter des vivres, d'amener mes enfants à l'école, et aussi de subvenir aux petits besoins de ma famille. Et je tiens également à remercier l'UFC-Dori pour son accompagnement, car c'est grâce à elle que j'ai participé pour la toute première fois à une formation* », confie une bénéficiaire.

Enfin, selon le groupe des hommes, la réalisation du site maraîcher a été également un facteur de retrouvaille entre PDI et d'intégration entre communautés déplacées et ménages d'accueil. Le Gestionnaire de l'UFC n'en disait pas moins quand il souligne que les boullis, (points d'eau artificiels) permettaient de mener des activités connexes en lien avec la paix et la cohésion sociale. Les différentes communautés y compris les PDI se retrouvent autour de ces retenues d'eau pour y développer des activités génératrices de revenu (AGR) notamment la production de fruits et légumes dont une importante part est écoulee sur le marché et à d'autres occasions

marchandes comme la journée du maraicher du Sahel. Mais au-delà de cette dimension économique, elles apprennent à se connaître et tissent des relations (mariage, apprentissage, etc.).

Au terme de cette analyse, nous constatons que l'ensemble des appuis apportés aux PDI par l'Union fraternelle de Croyants ont globalement permis d'améliorer les conditions socio-économiques de ces communautés. Cette amélioration a été un facteur favorable à leur insertion dans le nouveau milieu de vie.

5.4. Perceptions des PDI bénéficiaires de l'accompagnement de l'UFC

5.4.1. Période de la distribution de l'assistance

Les participants à l'enquête, dans leur grande majorité, considèrent que la période de distribution des différents appuis a été convenable. Cette situation est traduite à travers le Tableau 3 ci-dessous. L'analyse du tableau montre que 97% des enquêtés pensent que les appuis leur ont été distribués au bon moment. Cela a contribué véritablement à atténuer les souffrances des PDI. Des exemples sont pris notamment sur les vêtements, les vivres et des intrants de production agricole (cultures pluviales et cultures maraichères).

Tableau 3 : Appréciation de la période de distribution par les PDI

Variables	Appréciation (taux de réponse %)		
	Oui	Non	Autre /Non réponse
Bonne période de distribution de l'assistance	97	0	3

Source : données enquête terrain

✓ Pertinence de l'assistance

Tous les bénéficiaires s'accordent à dire que l'assistance apportée par l'UFC est pertinente.

L'appréciation par rapport à cette variable est faite à travers les éléments résumés dans le Tableau 4 ci-dessous. Les données du tableau ressortent que 87% des PDI pensent que les vivres distribués étaient adaptés à leurs besoins. Au niveau des semences, tous les bénéficiaires, soit 100% d'enquêtés affirment que les semences améliorées des spéculations proposées étaient adaptées à la situation agro-climatique de la région.

D'une manière générale, les personnes assistées considèrent que l'UFC leur a apporté un accompagnement pertinent. En effet, cette pertinence se justifie dans la mesure où les différents appuis répondaient bien non seulement à leurs besoins mais également ils sont proposés au bon moment. Par exemples, les PDI estiment que l'assistance alimentaire ainsi

que l'appui en habillement ont véritablement soulagé beaucoup de ménages arrivés à Dori sans la moindre denrée alimentaire ni de vêtements de rechanges.

Tableau 4 : Appréciation de la pertinence de l'assistance par les PDI

Variables	Appréciation (taux de réponse %)		
	Oui	Non	Autre /Non réponse
Assistance adaptée aux besoins	100	0	0
Réponse des vivres distribués aux besoins	87	0	13
Adaptation des semences distribuées aux conditions agro-climatiques	100	0	0

Source : données enquêtes terrain

5.4.2. Choix du lieu de distribution des biens et services

Dans un contexte d'insécurité marqué par une forte psychose qui touche les communautés et en particulier les PDI, le choix du lieu de distribution de l'assistance est très fondamental. En effet, plus le site de distribution est éloigné, plus les bénéficiaires estiment qu'ils s'exposent aux attaques et agressions. Cette considération est accréditée par les résultats de l'étude réalisée par Ground Truth Solutions sur la redevabilité envers les populations affectées au Burkina Faso (novembre 2020). Cette étude révèle que 31% des PDI se sentent en insécurité sur le trajet en allant chercher les biens, d'argent, ou les services humanitaires et en retournant après avoir reçu ces biens ou services en raison des violences physiques qui les menacent.

Dans le cas de notre étude, les bénéficiaires reconnaissent à l'unanimité que le site de distribution est bien choisi.

5.4.3. Appréciation de la durabilité et de la pertinence de l'assistance

Comme résumée dans le Tableau 5 ci-dessus, l'appréciation de la pertinence de l'assistance a été également faite à travers d'autres paramètres comme la conformité des quantités des appuis distribués aux prévisions, le sentiment de maltraitance par le personnel chargé de la distribution ainsi que la durabilité des appuis. Par rapport à la conformité des appuis aux prévisions, l'appréciation est totalement positive. En effet, 100% ont attesté que les quantités des appuis reçus sont conformes à ce qui a été annoncé (prévu). Interrogés sur les prestations qui leur ont été offertes par le personnel de distribution des différents biens et services, l'ensemble des bénéficiaires reconnaissent avoir été traités avec le plus grand respect au cours des différentes opérations. Au cours des entretiens collectifs, ce sentiment a été relevé dans tous les groupes. Les participants expliquent également que les rendez-vous étaient strictement respectés par les agents de l'UFC, de telle sorte qu'ils sont souvent sur les sites avant les bénéficiaires eux-mêmes.

En ce qui concerne l'aspect durabilité de l'assistance, 40% des déplacés internes pensent que l'accompagnement de l'UFC leur permettra de bâtir des sources de revenus et de mener une vie normale à Dori. En effet, ils estiment que la diversification des appuis (agriculture à travers la riziculture, le maraichage, la dotation d'équipements divers, la formation notamment des femmes en saponification, le crédit corporatif à travers l'appui en noyau de caprin pour l'élevage naisseur, toutes les formations associées à ces activités), est à saluer à sa juste valeur. Pour eux, ce sont des activités durables qui permettent aux PDI de négocier leur insertion socio-économique dans le nouveau milieu de vie. Mieux, les bénéficiaires sont convaincus que dans ces types d'activités, on gagne toujours quel que soit les risques. Le verbatim suivant du Représentant du site PDI de Petit Paris « *Le cultivateur ne perd jamais tout comme le commerçant* » illustre parfaitement ce sentiment.

Sur le plan social, ils indiquent que le site maraicher permet de réunir les PDI. Aussi, retrouvent-elles un excellent lieu de retrouvailles, un cadre de vie qui rappelle forcément le village. C'est un appui durable et les revenus économiques de l'activité qui en découle permettent de subvenir aux besoins dont la scolarité des enfants.

Tableau 5 : Appréciation de l'adaptation de l'assistance aux besoins

Variables	Appréciation taux de réponse (%)	
	Oui	Non
Bon choix du lieu de distribution des appuis	100	0
Conformité des quantités des appuis distribués aux prévisions	100	0
Sentiment de maltraitance par le personnel de distribution	0	100
Capacité des différents appuis à aider les PDI à mener une vie normale à Dori (durabilité des appuis)	40	60

Source : données enquêtes terrain

Au terme de cette analyse, nous pouvons retenir que les PDI perçoivent positivement la plupart des appuis qui leur sont proposés par l'UFC. Pour eux, les actions comme la mise à disposition des terres cultivables, les formations et les équipements en fabrication de savons sont très pertinentes au regard de leur faculté à créer des sources de revenu de façon durable et à favoriser l'insertion sociale et économique de ces derniers dans les zones d'accueil. Les autres types d'assistances d'urgence (distribution de vivres, de vêtements, d'ustensiles de cuisine etc.) ainsi que les forages ont été également jugés pertinentes et appréciées à leur juste valeur. Enfin, l'approche de distribution des appuis (aussi bien au niveau individuel que communautaire) a bénéficié d'une bonne perception.

VI. Discussion et Analyses

6.1. Types d'appuis apportés et leur impact durable

Le premier résultat de notre étude s'est intéressé aux types d'appuis apportés aux Personnes déplacées internes (PDI). Il montre à la lumière de la contribution de l'UFC que plusieurs activités sont nécessaires pour la prise en charge de ces personnes vulnérables. L'accompagnement de l'organisation se manifeste à travers une gamme variée d'appuis. Cette affirmation est partagée par les membres du Panel du haut Niveau sur les déplacements internes quand ils soulignent qu'en dehors des PDI âgées, tous les autres groupes de PDI de Kongoussi ont jugé leur situation différente en raison de leurs nouveaux besoins du fait du déplacement et du fait de l'assistance qui n'est pas reçue par tous. L'accompagnement a pris en compte l'assistance d'urgence (distribution de vivres, vêtements, etc.), mais également les actions de relèvement de ces personnes vulnérables. Cette logique est en cohérence même avec la philosophie de l'organisation, a laissé entendre une personne ressource de cette structure. Laquelle vision se fonde sur le fait que les personnes vulnérables, notamment les PDI ne peuvent point être assistées éternellement. C'est pourquoi il est important d'insister sur la mise en place des appuis durables tels que la maraîcher-culture, l'élevage (naisseur, embouche), la fabrication du savon etc. Car ces activités contribuent forcément à l'autonomisation des intéressés d'une part. D'autre part, la diversification des appuis notamment dans le domaine de création d'activités permet à chaque membre de cette communauté de trouver son compte.

En somme, les personnes déplacées internes à Dori ont bénéficié des appuis de l'UFC à travers la mise en place de plusieurs types d'appuis qui ont permis d'alléger leurs souffrances. Car comme l'a souligné Bruno Bigourdan (2003) « Un seul facteur ne peut pas favoriser à lui seul la réinsertion d'un enfant ou d'un adulte. Il faut le concours de plusieurs facteurs favorables ».

Dans le même ordre d'idée, l'UNICEF et ses partenaires soulignent que les appuis (aliments ou services) permettent aux familles pauvres et vulnérables de s'assurer que les droits à l'alimentation, à l'éducation et à la santé sont respectés (UNICEF et al, 2012.). D'autre part, l'une des productions qui répond le mieux à ces critères est la production maraîchère (choux, oignons, tomates, etc.). Elle bénéficie d'une demande importante et régulière sur les marchés. Les besoins en investissements initiaux minimes y compris la surface agricole utile qui reste

l'un des facteurs externes que ne peuvent pas fournir les projets de réinsertion (tout au plus faciliter leur accès). Son aspect technique reste accessible. La maîtrise des pratiques agricoles (gestion de plantules, pépinières, fertilisation organique, phytosanitaire, etc.) reste aisée si une formation adéquate est conduite et a un impact de production rapide. La production est continue et non pas saisonnière et permet d'envisager une professionnalisation ainsi que des opportunités vers les métiers de commercialisation et de transformation des produits. Le HCR rejoint ces positions quand il avance que les familles déplacées en Somalie devraient autant que possible recevoir une aide sous la forme d'allocations d'argent en espèces, de semences et d'engrais, afin de leur permettre de se forger une résilience et d'atteindre un certain degré d'autonomie.

Cependant, l'UNICEF et ses partenaires pensent que le volet élevage n'est pas la meilleure option pour la réinsertion socio-économique, bien qu'à haut potentiel économique, l'activité contrôlée par les hommes, le risque de spoliation et de vols y est le plus élevé (UNICEF et *al*, 2012).

6.2. Conditions de vie des PDI / insertion socio-économique dans la commune de Dori

L'assistance de l'UFC aux PDI a permis une amélioration des conditions économique (reconstitution des moyens d'existence, épargne, AGR, etc.). C'est le cas des producteurs maraichers et rizicoles. Ce changement a accru le pouvoir de participation des PDI à un certain nombre d'événement sociaux dans leur zone d'accueil. La participation des PDI aux événements sociaux de la zone d'accueil constitue un des principaux facteurs de leur insertion socio-économique car elle brise les barrières sociales et renforce le pouvoir économique. D'ailleurs, au cours des focus group, les hommes ont pris l'exemple du bas-fond de rizicole et du site maraicher loué par l'UFC pour leur exploitation. Ils affirment que ces deux cadres, pour ne citer que ces appuis, favorisent l'intégration entre les communautés déplacées et leurs hôtes. Pour les femmes, les formations et l'équipement en matériel de fabrication de savons, au-delà des revenus économiques engagés, constituent un véritable facteur de "déstigmatisation" des PDI.

Dans ce sens, ACTED montre que la question du nexus prend une particulière importance face à des crises humanitaires très coûteuses et prolongées (par exemple la RDC, la Syrie ou le Yémen), dont les effets se feront sentir pendant des décennies.

Le Responsable du service dénombrement de la direction régionale en charge de l'Action Humanitaire n'en disait pas moins quand il indique qu'il faut mener des actions de cohésion sociale et de vivre ensemble pacifique en vue de favoriser l'acceptation des PDI par les communautés hôtes. En effet, il note que : « *si les PDI ne sont pas acceptées pour les populations d'accueil, cela peut créer chaque fois des conflits et des tensions* ».

Les différents appuis ont permis aux PDI de bénéficier d'un autre statut socio-économique car elles ne seront plus identifiées sous l'étiquette « groupe des femmes PDI », mais les transformatrices de savons, appellation qui est un sujet de fierté. C'est dans cette logique que l'UNICEF affirme que l'acquisition d'un métier permet à la fois autonomie, reconnaissance et génération de revenus et l'absence de la stigmatisation (UNICEF et *al.*, 2012).

Pour Bruno Bigourdan – Siloé, l'insertion par l'activité économique repose avant tout sur un postulat, selon lequel la reconnaissance sociale, et par conséquent l'insertion, ne peut passer que par l'échange d'un travail contre une rémunération dans le cadre d'un contrat de travail.

Dans le même ordre d'idée, le Programme National de Santé de la Reproduction du Congo (PNSR) relève que la réinsertion/l'insertion vise à l'acceptation sociale et personnelle et à se sentir capable de se prendre en charge. Dans un avenir, elle peut aussi viser à l'accès futur à un emploi qui soit rémunérateur, valorisant et durable, afin de permettre à la personne réinsérée de jouir d'une vie digne et décente.

Cependant, le rapport final de consultation avec les personnes déplacées interne du HCR et ses partenaires (septembre 2020), relève que les hommes PDI ont des difficultés à trouver du travail parce qu'ils ne sont plus chez eux. Cette affirmation va à l'encontre de nos résultats, au regard de l'importance des sources de revenu dans l'insertion des PDI dans la communauté hôte. Dans le même registre, Dr Assonsi Soma (mars 2022) fait noter qu'au regard de la pression et de l'accroissement du nombre des personnes déplacées internes sur l'ensemble du territoire, le gouvernement a décidé de la suspension de l'aide, en appelant les déplacées à rejoindre plutôt les sites aménagés. Depuis lors, les ONG leur viennent en aide de façon sporadique pour soutenir leurs besoins alimentaires, sanitaires et hygiéniques.

6.3. Les PDI ont une bonne perception de l'assistance apportée par l'Union Fraternelle de Croyants (UFC-Dori)

Les personnes déplacées internes (PDI) ont exprimé leurs perceptions de l'accompagnement de l'UFC. En effet, nous avons pu constater qu'elles ne se contentent pas seulement de

recevoir les assistances de la part des intervenants. Elles expriment leurs points de vue afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de la prise en charge. C'est pourquoi, des appréciations ont été faites sur certains types d'appuis par les enquêtés. Elles notent par exemple que l'appui en noyau d'animaux dans le cadre du crédit corporatif n'a pas acquis l'adhésion entière de l'ensemble de la communauté concernée. En effet, il ressort clairement que cette activité a été identifiée sans prendre véritablement en compte l'avis des bénéficiaires. D'ailleurs, lors des entretiens collectifs, tous les groupes ont manifesté un faible engouement à l'égard de cette assistance. Ils auraient préféré proposer autre appui encore plus pertinent. Car argumentent-ils qu'en ce moment, il y a beaucoup de vol d'animaux dans les quartiers de Dori y comprise les sites des PDI. Ainsi, le fait de garder les animaux dans leurs maisons les expose à l'insécurité. En outre, selon les PDI, « *les enlèvements de bétail sont devenus courants si bien que même si les animaux ne sont pas volés la nuit à domicile, ils seront enlevés dans les pâturages dans la journée. Or il s'agit d'un crédit à rembourser, si tu perds ces bêtes, tu resteras endetté* ». En conséquence de ce qui précède, certains PDI estiment qu'en matière d'identification des besoins, le niveau de leur participation n'a pas été assez satisfaisant et nécessite une amélioration.

Le HCR est parvenu à un constat similaire dans le rapport final de consultation avec les personnes déplacées internes (HACR et *al.* 2020). Dans ce document, plusieurs cas d'expression des perceptions des PDI vis-à-vis de leur prise en charge sont mentionnés. Par exemple, les personnes (PDI notamment) consultées considèrent que la réponse humanitaire actuelle est insuffisante. Plus loin, une partie des PDI de Djibo affirme avoir l'impression que leur voix n'est plus entendue par les acteurs humanitaires parce qu'ils ne sont pas concernés par l'aide humanitaire.

6.4. Stratégie d'intervention de l'UFC

Le choix du ménage comme unité se traduit par une mise à l'écart (écartement) des jeunes dans l'assistance aux PDI. Le prix Nobel Amartya K. Sen [1988] déclarait d'ailleurs dans ce sens : « *on trouve à travers le monde de nombreux exemples d'une distribution très inégale de la nourriture au sein des familles – l'inégalité étant biaisée selon le sexe (au détriment des femmes) et selon l'âge (au détriment des enfants)* ». Amartya Sen [1983] appelle ce modèle la « *famille agglutinée* » (*glued-together family*). Cette manière de procéder n'est pas satisfaisante car elle ne se fonde pas sur le principe de l'individualisme méthodologique dont

se réclame la théorie économique. La difficulté est alors d'expliquer comment des individus ayant des préférences a priori distinctes vont se comporter, une fois réunis sous un même toit, comme s'ils maximisaient une fonction d'utilité unique. La présente étude n'en révèle pas moins les disfonctionnements de cette approche. En effet, les hommes, dans la plupart du temps chefs de ménages ont eu une appréciation positive du niveau de satisfaction vis à vis de l'assistance. C'est pourquoi, tout au long de l'étude, le taux de satisfaction au niveau de ce groupe oscille entre 75 et 100%. Il en est de même par leurs homologues femmes.

Cet enthousiasme n'a pas été partagé pour les autres catégories sociales. En effet, l'appréciation de l'assistance par les jeunes et la majorité des femmes révélée lors des focus groups essentiellement rame à contrecourant de l'avis des chefs de ménages. Ces catégories sociales déplorent l'insuffisance voire le manque d'assistance spécifique à leur égard.

6.5. Leçons apprises

Les personnes déplacées internes sont capables de se prendre en charge pour peu qu'il y ait un accompagnement.

Certains types d'assistances rendent les PDI paresseux alors que d'autres au contraire contribuent à améliorer leur statut social, favorisent l'intégration, et combattent la stigmatisation.

6.6. Recommandations

- Commanditer une étude post-distribution afin de comprendre davantage les préoccupations résiduelles des bénéficiaires notamment l'implication dans le choix des appuis ;
- Revoir les cibles de l'assistance afin d'éviter la mise à l'écart des femmes et des jeunes ;
- Diversifier davantage les activités génératrices de revenu qui renforce la cohésion sociale et une meilleure intégration socio-économique des PDI ;
- Poursuivre les actions d'urgence notamment l'assistance alimentaire qui demeure une préoccupation centrale de certains PDI ;
- Accompagner la distribution de noyaux d'animaux par un appui en aliment bétail ;

Conclusions

Notre étude s'est penchée sur la contribution des organisations locales à l'insertion socio-économique des personnes déplacées internes dans la commune de Dori. La collecte, le traitement et l'analyse des données nous ont permis de découvrir l'implication des partenaires de l'Etat dans la gestion des effets négatifs de la crise sécuritaire notamment dans la prise en charge des personnes vulnérables (PDI). En effet, depuis le début de la crise et suite à l'appel lancé aux partenaires à soutenir l'action gouvernementale, plusieurs organisations locales dont l'Union Fraternelle des Croyants de Dori (UFC-Dori) ont apporté leur appui à l'Etat burkinabè pour gérer la question des PDI de plus en plus nombreux dans les centres urbains.

L'UFC a mené plusieurs activités en faveur de l'assistance des PDI installées dans la commune de Dori. Parmi ces activités, nous pouvons noter celles liées à l'assistance d'urgence (distribution de vêtements, de céréales, etc.) et les activités de relèvement telles que la distribution de noyaux d'animaux reproducteurs, l'appui à la production végétale à travers la production vivrière et maraichère. En outre notons la réalisation de site maraicher clôturé, d'un bas-fond rizicole et la réalisation de forages pour améliorer l'accès à l'eau potable. Enfin, des formations ont été dispensées pour améliorer le savoir-faire des bénéficiaires. Ces appuis ont contribué à un changement positif des conditions de vies des PDI selon les données de l'enquête. Cette situation s'est traduite par une amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle, mais également une bonne « fréquentabilité » des PDI. Nous avons pu vérifier, à travers l'exemple de l'Union Fraternelle des Croyants de Dori, que différents types d'appui sont apportés aux PDI de la commune de Dori par les organisations locales. Au regard de ce qui précède, nous pouvons affirmer que la première hypothèse de la présente étude selon laquelle « L'UFC a apporté différents appuis aux PDI de la ville de Dori » est vérifiée

En outre, comme nous pouvons le constater, en dehors de la distribution de vêtements et de vivres qui sont purement des actions d'urgence, la plupart des activités mises en œuvre pour accompagner les PDI sont des actions de relèvement et de développement. Elles ont été proposées pour permettre aux bénéficiaires de disposer des activités génératrices de revenu, mais également d'amorcer le processus d'intégration de ces derniers dans leur zone d'accueil au regard de cette sombre perspective sécuritaire dans les villages d'origine. En outre, il y a la

nécessité de vivre ensemble et de participation à la construction de la paix dans ce nouveau milieu de vie partagé avec les communautés hôtes. L'amélioration de situation économique et financière des PDI a renforcé le niveau de contribution et de participation de ces personnes au développement communautaire. En retour, les communautés hôtes ont amélioré leur perception, leur considération des PDI. Ainsi, de personnes indexées socialement, les ménages accompagnés par l'UFC s'en sortent avec un statut social plus positif exempt de stigmatisation.

A ce titre, la deuxième hypothèse de l'étude qui stipule que « Les bénéficiaires de l'assistance de l'UFC ont de meilleures conditions de vie qui permettent leur insertion socio-économique dans la commune de Dori » est également vérifiée.

A l'endroit de l'UFC, les PDI ont exprimé leurs perceptions vis-à-vis de l'accompagnement qui leur a été proposé. Les ménages ont une bonne perception des appuis apportés. En effet, ils soulignent la pertinence de la plupart des activités mises en œuvre et les effets positifs déjà constatés. Pour eux, il y a une réelle prise en compte de l'aspect insertion socio-économique à travers les types d'assistances identifiées et appliquées. Toute chose qui confirme la dernière hypothèse de notre recherche ainsi formulée « Les PDI ont une bonne perception de l'assistance apportée par l'Union Fraternelle de Croyants (UFC-Dori) ».

D'une manière générale, par le truchement de l'exemple de l'Union Fraternelle de Croyants de Dori, nous admettons que les organisations locales (ONG, Association, projets/programmes), ont contribué à la gestion des personnes victimes (PDI) de la crise sécuritaire qui secoue le Burkina Faso depuis 2015. Cette contribution est manifestée non seulement à travers des actions d'urgence mais également par l'intermédiaire des activités de développement qui, aujourd'hui ont pu enclencher le processus d'insertion sociale et économique des déplacées internes dans leur milieu d'accueil compte tenu de l'impossibilité de retour dans l'immédiat de ces PDI dans les localités de départ.

Si la prise en charge matériel est effective, force est de constater que l'accompagnement psychologique est pratiquement inexistant. Pourtant comme le dit bien ce passage de la bible : « l'inquiétude dans le cœur de l'homme l'abat, mais une bonne parole le réjouit » (Pr 12 v25). Pour une réelle insertion des PDI, ce besoin doit être nécessairement pris en compte.

Bibliographie

Ouvrages et articles

- A. Laramée et B. Vallée, 2005 : la recherche en communication, éléments de méthodologie 398p
- Alexandra Bilak, 2016 : L’Afrique face à ses déplacés internes 14p
- Amartya K. Sen, 2006 : Amartya Sen : un économiste du développement ?
- Soma, Assonsi, 2021 : Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise
- Boisvert, 1984 : recherche sociale, de la problématique à la collecte de données 4e édition 609p
- Bourdieu, Pierre, 1980 : le capital social, notes provisoires. Actes de la recherche en sciences sociale 31p
- Bruno Bigourdan – Siloé, 2003 : L’Insertion par l’Activité Economique : définition, tendances et réalités 10p
- Danielle Laport, 2020 : L’insertion par l’économique, un processus de socialisation à revisiter dans une économie insulaire en construction. Le cas de la Martinique 20p
- Direction Nationale du Développement Social – DNDS Mali, 2017 : étude de profilage, Personnes déplacées internes, retournées et rapatriées 157p
- DRC, 2014 : rapport d’évaluation - intentions de retour des personnes déplacées internes à Bangui] 62p
- Emile DURKHEIM, 2007 : les règles de la démarche sociologique, 144p
- FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT, 2003 : projet d’appui à la réinsertion socio-économique des groupes vulnérables dans la province de Huambo : rapport d’évaluation
- Groupe de travail sectoriel global sur la protection, 2010 : Ce Manuel pour la protection des déplacés internes, 580p
- Ildefonse NDABALISHYE, 2011 : Evaluation du Programme d’Appui à la Réintégration, à la Reconstruction et à la Réhabilitation Communautaire (PARC) Rapport final 46p
- James P. Spradley, 1979 : l’entretien ethnographique 247p
- Ministère de la Solidarité Nationale, du Rapatriement des Réfugiés et de la Réintégration Sociale du Burundi, 2014 : stratégie nationale de réintégration socio-économique des personnes affectées par le conflit (dans un cadre de relèvement -communautaire) 74p

Ministère de la solidarité, de l'action humanitaire et de la reconstruction, république du nord du Mali, 2015 : stratégie nationale de gestion des personnes déplacées internes et des rapatriés 20p

NRC, 2014 : Solutions durables pour les personnes déplacées interne, 34 p

PNUD, 2016 : projet « réinsertion socio-économiques des jeunes à Tombouctou, Gao et Mopti » rapport annuel 4p

UNCHCR, 2021 : rapport mensuel de protection de février 2021 de la région de l'Est 17p

UNHCR, 2012 : les réfugiés dans le monde : en quête de solidarité 67P

UNHCR, 2021 : rapport mensuel de monitoring de protection 19p

UNOCHA, 2020 : plan de réponse humanitaire révisé Burkina Faso 91p

Véronique Lassailly-Jacob, Jean-Yves Marchal, André Quesnel 1999 : Déplacés et réfugiés : la mobilité sous contrainte 505 p

Sites internet

[www.humanitarianresponse.info/en/operations/ burkina-faso](http://www.humanitarianresponse.info/en/operations/burkina-faso)

www.internal-displacement.org

www.hum-insight.com

<http://.unhcr.ORG>

<https://unhcr.org/fr/burkina-faso>

<https://dx.doi.org/10.46711/gari.2021.1.1.4>

Annexes

Guides d'entretiens

Questionnaire ménages



Guide d'entretien avec le Coordonnateur de l'UFC-Dori

1. Dans quel sens s'inscrit votre assistance aux PDI ?

Votre structure avait-elle prévu des dispositions pour de telles interventions ?

Quels sont les objectifs poursuivis à travers cette intervention au profit des PDI ?

Quelle est votre stratégie d'intervention ?

Pensez-vous que cette stratégie est-elle adaptée à la situation ?

Avez-vous souvent un retour des opinions des PDI par rapport à votre assistance ?

Guide d'entretien avec les PDI bénéficiaires des appuis de l'UFC

Méthode de collecte

- Enquête systématique des responsables des déplacées internes ayant bénéficié des appuis de l'UFC : dans les quartiers, secteurs de Dori, les responsables des PDI sont interrogés sur leurs conditions de vie en relation avec les appuis de l'UFC.
- Un focus group sera animé avec les femmes PDI

1. Combien de PDI avez –vous pu assister à ce jour ?

ENVIRON 600 PDI

2. Peut-on avoir la situation désagrégée selon le genre ? avez-vous une idée sur les localités d'origine (principales) ?

3. Quels sont les appuis que vous avez apportés aux PDI ?

Distribution de vivres 2020 à 750000 cfa

Dotation de vêtement aux PDI

Maraichère

Formation saponification

Dotation d'engrais pour la production de riz

4. Parlez-nous de votre approche dans l'assistance aux PDI

- Choix des bénéficiaires (liste, validation de liste, critères de ciblage, etc).

Les premières distributions, prise en charge systématique du fait du nombre peu élevé (distribution de vivres), pour les habits, un représentant par village pour les six villages qui ont fait la répartition par village.

Utilisation de quota par village et les représentants des villages font le ciblage (identifient les bénéficiaires)

Recensement des PDI avec des critères

Les PDI se sont dits qu'ils ne peuvent pas se contenter seulement des aides de l'UFC, car ils sont nombreux et l'UFC n'a pas que les PDI à soutenir. Décision de demander des appuis durables qui vont leur permettre de s'insérer dans le tissu socio-économique à Dori. Maraichage pour les hommes, saponification et la teinture pour les femmes. Cela leur

Guide d'entretien avec les représentants des sites PDI



Guide d'entretien
_responsables sites F

Guide d'entretien avec le personnel de suivi et animateurs de UFC-Dori

Guide d'entretien avec les PDI bénéficiaires des appuis de l'UFC

Méthode de collecte

- Enquête systématique des responsables des déplacées internes ayant bénéficié des appuis de l'UFC : dans les quartiers, secteurs de Dori, les responsables des PDI sont interrogés sur leurs conditions de vie en relation avec les appuis de l'UFC.
- Un focus group sera animé avec les femmes PDI

1. Combien de PDI avez –vous pu assister à ce jour ?

ENVIRON 600 PDI

2. Peut-on avoir la situation désagrégée selon le genre ? avez-vous une idée sur les localités d'origine (principales) ?

3. Quels sont les appuis que vous avez apportés aux PDI ?

Distribution de vivres 2020 à 750000 cfa

Dotation de vêtement aux PDI

Maraichère

Formation saponification

Dotation d'engrais pour la production de riz

4. Parlez-nous de votre approche dans l'assistance aux PDI

- Choix des bénéficiaires (liste, validation de liste, critères de ciblage, etc).

Les premières distributions, prise en charge systématique du fait du nombre peu élevé (distribution de vivres), pour les habits, un représentant par village pour les six villages qui ont fait la répartition par village.

Utilisation de quota par village et les représentants des villages font le ciblage (identifient les bénéficiaires)

Recensement des PDI avec des critères

Les PDI se sont dits qu'ils ne peuvent pas se contenter seulement des aides de l'UFC, car ils sont nombreux et l'UFC n'a pas que les PDI à soutenir. Décision de demander des appuis durables qui vont leur permettre de s'insérer dans le tissu socio-économique à Dori. Maraichage pour les hommes, saponification et la teinture pour les femmes. Cela leur

Guide focus group

FOCUS GROUP FEMMES ET JEUNES

1. Quels sont les appuis qui ont été apportés aux PDI par l'UFC ?

2. Quels les appui reçus par les jeunes et les femmes ?

3. Pensez-vous que pensez-vous la distribution de ces appuis a été impartiale ?

4. Avez-vous eu le sentiment d'avoir été écartés pour certains types appuis alors qu'ils étaient pertinents pour vous ?

5. Quels sont les appuis qui vous semblent les plus pertinents et durables ?

6. Pensez-vous que ces appuis vont vous permettre mener normalement des activités comme les hôtes ?

7. Vous permettront-elles de vous sentir relativement à l'aise dans votre milieu d'intégration ?

8. Avez-vous senti une amélioration dans votre situation économique ?

9. Si oui donnez des arguments/ preuves en faveur de cette affirmation.

10. Avez-vous remarqué un évolution position de votre situation sociale

Guide focus group avec les hommes

FOCUS GROUP FEMMES ET JEUNES

1. Quels sont les appuis qui ont été apportés aux PDI par l'UFC ?

2. Quels les appui reçus par les jeunes et les femmes ?

3. Pensez-vous que pensez-vous la distribution de ces appuis a été impartiale ?

4. Avez-vous eu le sentiment d'avoir été écartés pour certains types appuis alors qu'ils étaient pertinents pour vous ?

5. Quels sont les appuis qui vous semblent les plus pertinents et durables ?

6. Pensez-vous que ces appuis vont vous permettre de mener normalement des activités comme les hôtes ?

7. Vous permettront-ils de vous sentir relativement à l'aise dans votre milieu d'intégration ?

8. Avez-vous senti une amélioration dans votre situation économique ?

9. Si oui donnez des arguments/ preuves en faveur de cette affirmation.

10. Avez-vous remarqué un évolution position de votre situation sociale

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	I
Remerciements	II
Résumé	II
liste des abréviations	V
Sommaire	VI
LISTE DES FIGURES	VII
LISTE DES TABLEAUX	VIII
<i>I. Introduction.....</i>	<i>I</i>
1.1. Aperçu	1
1.2. Contexte	1
1.3. Problématique.....	2
<i>II. Objectifs et Hypothèse d'étude.....</i>	<i>4</i>
2.1. Objectifs de l'étude	4
2.2. Hypothèses de l'étude.....	4
<i>III. Méthode, techniques, outils et matériels de collecte de données</i>	<i>5</i>
3.2. Techniques de collecte de données	7
3.2.1. Revue de littérature	7
3.2.2. L'observation.....	8
3.2.3. Collecte systématique de données sur le terrain.....	9
3.3. Outils de collecte de données	9
3.3.1. Le questionnaire	9
3.5. Difficultés rencontrées	11
3.6. Clarification des concepts	11
3.6.1. Contribution	11
3.6.2. Organisation locale.....	12
3.6.3. Insertion.....	12
3.6.4. Insertion socio-économique	13
3.6.5. Personnes déplacées internes (PDI).....	14
3.6.6. Déplacés internes versus réfugiés.....	15
3.6.7. Crise	15
3.7. Généralités sur la zone d'étude et la structure d'accueil	16
3.7.1. Présentation de la zone d'accueil	16

3.7.2. Présentation de la structure d'accueil.....	19
<i>IV. Résultats</i>	<i>21</i>
4.1. Aperçu des partenaires d'assistance humanitaire dans la commune de Dori.....	21
4.2. Conditions socio-économiques des PDI avant l'assistance de l'UFC.....	23
4.2.1. Appuis apportés aux PDI et leur impact sur l'insertion socio-économique de ces derniers.....	29
<i>V. Types d'appuis apportés aux PDI</i>	<i>30</i>
5.1. Impact des appuis sur l'insertion socio-économique des PDI.....	37
5.2.1. Situation économique.....	40
5.3. Situation sociale de PDI.....	44
5.3.1. Participation aux événements.....	47
5.3.2. Les formations aux métiers.....	49
5.4. Perceptions des PDI bénéficiaires de l'accompagnement de l'UFC.....	50
5.4.1. Période de la distribution de l'assistance.....	50
5.4.2. Choix du lieu de distribution des biens et services.....	51
5.4.3. Appréciation de la durabilité et de la pertinence de l'assistance.....	51
<i>VI. Discussion et Analyses</i>	<i>53</i>
6.1. Types d'appuis apportés et leur impact durable.....	53
6.2. Conditions de vie des PDI / insertion socio-économique dans la commune de Dori.....	54
6.3. Les PDI ont une bonne perception de l'assistance apportée par l'Union Fraternelle de Croyants (UFC-Dori).....	55
6.4. Stratégie d'intervention de l'UFC.....	56
6.5. Leçons apprises.....	57
6.6. Recommandations.....	57
<i>Conclusions</i>	<i>58</i>
<i>Bibliographie</i>	<i>60</i>
<i>Annexes</i>	<i>62</i>